



RAPPORT D'ACTIVITÉS
- 2023 -



Le mot du Président	p.4
Les élus du Comité Syndical	p.5
Le rôle du Pays auprès des EPCI pour les communes, la population et le territoire	p.6
Planification territoriale et transition écologique	p.7
Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Centre Ouest Bretagne : l'ambition partagée des 5 intercommunalités du territoire	p.8
La mobilité : un triple enjeu d'équilibre territorial, de transition environnementale et d'insertion sociale	p.11
Le Contrat d'Objectifs Territorial de transition : une méthode au service des ambitions de transitions écologiques du territoire du Centre Ouest Bretagne	p.15
L'« adaptation au changement climatique » de l'Ademe et de la Région Bretagne : une réflexion collective pour prémunir le territoire	p.17
Les Fonds LEADER : pour faciliter la mise en œuvre des initiatives locales	p.18
Culture et Tourisme	p.20
Culture et patrimoines	p.21
La Destination touristique Cœur de Bretagne - Kalon Breizh	p.26
Le pôle Santé :	
un appui pour la qualité de vie des habitants du territoire	p.29
Le Conseil de développement :	
la concertation citoyenne comme dynamique du territoire	p.35
Le dynamisme des actions territoriales menées avec l'ALECOB et portées par le Pays COB	p.41
Bilan financier 2023	p.44
Revue de presse 2023	p.46

Comité de rédaction : Pays du Centre Ouest Bretagne

Conception graphique : Magalie Lanquetil / mlgraphiste.com (Guisriff)

Impression : Imprim'Plast (Gourin)

Crédits photographiques : Monsieur Coq - A. Lamoureux - S. Pouyet - E. Berthier - Pays COB - ALECOB
Adobe Stock - Bestjobers



Jean-Charles LOHÉ
Président du Pays du Centre Ouest Bretagne

L'année 2023, quand on regarde dans le rétroviseur, a été très riche de validations de travaux antérieurs. C'est souvent sur le temps long que l'on avance en collectivité et le PETR n'échappe pas à cette règle.

Le SCoT tout d'abord, lancé au mandat précédent, est maintenant en enquête publique. Sa validation en comité syndical, à l'unanimité, fut un moment fort et important pour le Pays. Un SCoT à l'échelle des 5 EPCI est un élément structurant de l'aménagement de notre territoire. Support des futurs documents d'urbanisme, il est aussi le reflet de notre projet de territoire que nous avons collectivement défini en début de mandat. Le SCoT est également compatible avec les dernières avancées de la loi climat & résilience (objectif ZAN) ce qui limitera les ajustements futurs. Même si on peut regretter les nouvelles règles en termes de consommation foncière, le travail a été fait, en responsabilité, collectivement, pour équilibrer au mieux les différentes enveloppes foncières actuelles et futures. Le Pays prend également toute sa part dans la conférence Régionale des SCoT pour porter la voix du centre Bretagne à chaque fois que nécessaire.

La signature du 3^{ème} **Contrat Local de Santé**, le CLS, est un autre grand moment de l'année. Même si le point d'orgue s'est déroulé le 9 janvier, c'est bien en 2023 que se sont déroulées les étapes clés de la validation. Toute la concertation menée en amont a été un important travail de toute l'équipe santé. Cette concertation avec plus d'une quinzaine de structures du territoire a été saluée par les divers partenaires signataires du contrat.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier Jean-Pierre Hémon pour le travail effectué auprès de l'équipe, pour le territoire.

Vous trouverez dans le rapport 2023 un point d'étape sur les autres missions du PETR : la mobilité avec le covoiturage ou l'auto-stop, la **Culture** avec sa nouvelle feuille de route, le nouveau **programme Leader**, la **destination Kalon Breizh** avec la signature du contrat de développement touristique, ou les activités du **Conseil de développement**.

Pour terminer, je souhaite évoquer le devenir du territoire et les actions que nous menons dans le cadre des changements climatiques à venir.

Nous avons été retenus dans un **Contrat d'Objectif Territorial**, le COT, signé avec l'ADEME. Cette démarche volontariste a pour objectif de faciliter et d'impulser la mise en cohérence d'actions de transition écologique.

Par la suite, nous avons été retenus à un appel à projets « adaptation au changement climatique ». C'est une démarche forte, qui, en complément du COT, va permettre à nos collectivités d'anticiper le dérèglement climatique et de repérer au mieux nos fragilités.



Autre travail en cours : la constitution d'une **filière bois énergie**. Cette filière se veut complète à terme, sur tous les métiers du bois, du bois d'œuvre à la gestion des déchets, à l'entretien des bois et du bocage. C'est autour de cette dernière que nous prévoyons le déploiement d'une filière liée à l'énergie, de manière à apporter à nos collectivités des chaufferies adaptées à nos petits équipements (mairies, écoles, salles communales, voire les équipements privés...) pour lesquels nous avons du mal à trouver des solutions de chauffage non fossile et d'apporter à nos agriculteurs une aide à la gestion du bocage.

C'est au travers d'une SCIC « société coopérative d'intérêt collectif » que nous proposons avec l'ALECOB de regarder les possibilités de réalisations, de partenariats et de commercialisation de chaufferies clés en main et de fourniture de chaleur en directe pour nos communes volontaires. Voilà une nouvelle aventure à suivre dans les mois qui viennent.

Les élus du Comité Syndical

Communauté de communes du Kreiz Breizh



Rollande
Le Borgne



Sandra
Le Nouvel



Rémy
Le Vot



Jean-Yves
Philippe



Guillaume
Robic

Communauté de communes de Haute Cornouaille



Annick
Barré



Tugdual
Braban



Joëlle
Le Bihan

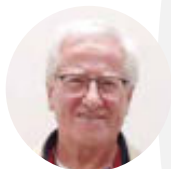


Bernard
Saliou

Monts d'Arrée Communauté



Jean-François
Dumonteil



Hubert
Le Lann



Éric
Prigent

Poher Communauté



Dominique
Cogen



Jacqueline
Mazéas



Christian
Troadec



Patrick
Urien

Roi Morvan Communauté



Renée
Courtel



Françoise
Guillerm



Catherine
Henry



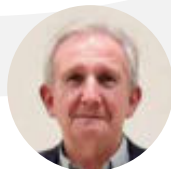
Yann
Jondot



René
Le Moullec



Jean-Charles
Lohé



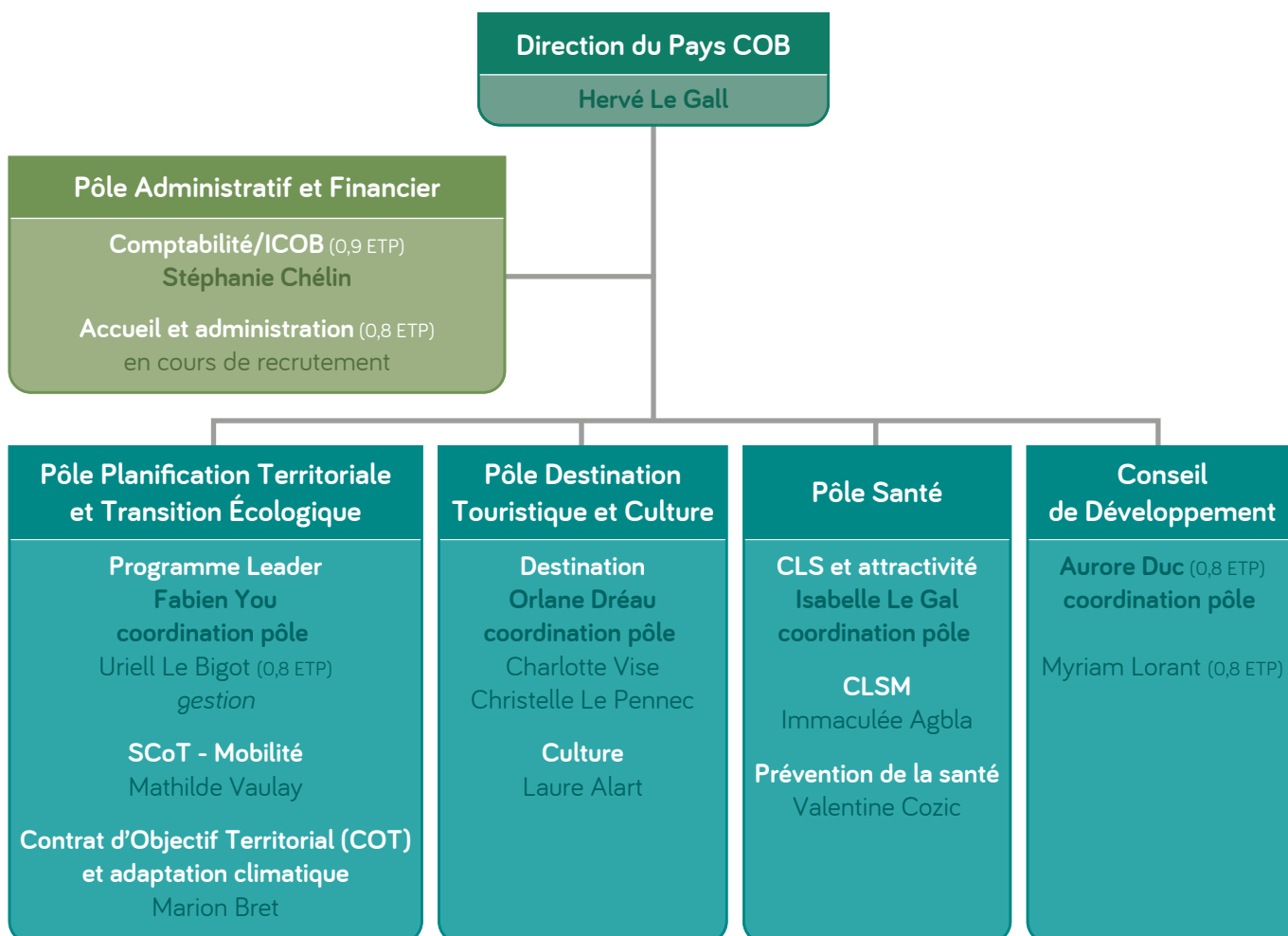
Michel
Morvant

Le rôle du Pays auprès des EPCI pour les communes, la population et le territoire

Le rôle du Pays auprès des EPCI pour les communes, la population et le territoire

- Le Pays du Centre Ouest Bretagne est un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (établissement public), issu de 5 communautés de communes représentant 78 communes et 80 000 habitants, au croisement des 3 départements des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan.
- Le rôle du Pays du Centre Ouest Bretagne - Pays COB - est d'initier, coordonner et porter des actions permettant d'améliorer les conditions de vie des habitants, d'œuvrer au développement du territoire et de renforcer son attractivité.
- L'ambition du Pays est d'affirmer l'identité du Centre Ouest Bretagne : un territoire vivant, solidaire et préservé.
- Le Pays COB s'engage particulièrement en matière d'aménagement du territoire, de santé, de transition écologique, de culture, de mobilité, de tourisme, de participation citoyenne...
- L'équipe du Pays COB s'efforce ainsi de fédérer les acteurs publics et privés pour faire des spécificités du territoire des leviers de développement et d'attractivité. Elle mène son action dans un esprit de solidarité, d'intérêt général, d'engagement et avec l'agilité nécessaire aux spécificités du territoire.

Organigramme de l'équipe Pays COB



PLANIFICATION TERRITORIALE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Centre Ouest Bretagne : l'ambition partagée des 5 intercommunalités du territoire

Planifier l'aménagement du territoire : le Schéma de Cohérence Territoriale

Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document cadre qui traduit une ambition partagée et un cadre commun à l'échelle des 5 intercommunalités composant le COB. Il vise la mise en cohérence des politiques locales de développement et d'aménagement du territoire.

Le SCoT est une construction collective, son élaboration est ponctuée de temps d'échanges et de débats avec les élus et les partenaires.

Le SCoT du Pays COB

Maîtrise d'ouvrage : Pays du Centre Ouest Bretagne

Maîtrise d'œuvre : Planèd (urbanisme, socio-économie) et Ecovia (environnement, écologie)

Assistance à maîtrise d'ouvrage : ADEUPa (Agence d'urbanisme Brest - Bretagne)

Commission SCoT du Pays du COB : 3 élus (2 titulaires + 1 suppléant) par EPCI membre du Pays COB

L'avancement du SCoT en 2023

AU PREMIER SEMESTRE

La finalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs

En 2022, les élus s'étaient concentrés sur la déclinaison du Projet d'Aménagement Stratégique en **orientations et objectifs** qui s'imposeront aux documents de planification locale. Ces objectifs se matérialisent par des prescriptions et recommandations inscrites dans le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**.

Le travail sur le DOO s'est poursuivi sur l'année 2023. Le premier semestre de l'année a été dédié à la concertation et au partage avec pour objectif la finalisation de ce document.

Plusieurs réunions ont permis des échanges enrichissants pour le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) :

- 13 janvier : 1^{ère} ébauche du DOO préparée par les élus de la Commission SCoT
- fin janvier : échanges au sein du bureau communautaire de chaque EPCI membre du COB
- 14 mars : présentation et échanges avec les personnes publiques associées et organismes consultés (services de l'État, Chambre d'Agriculture, CCI, SAGE...)
- Fin mars : projet de DOO intégrant les contributions des EPCI et personnes publiques associées
- mai : projet de DOO présenté en conférence des maires
- mai / juin : 3 réunions publiques et exposition publique qui a ensuite tourné sur les 5 EPCI
- juin : le Conseil de développement a fait part des propositions citoyennes (contribution)
- juillet : finalisation du DOO

AU DEUXIÈME SEMESTRE

La validation du projet de SCoT

Après un échange avec les services de l'État fin août, les élus de la Commission SCoT se sont retrouvés pour finaliser le dossier SCoT avant la soumission au vote du comité syndical.

Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Centre Ouest Bretagne : l'ambition partagée des 5 intercommunalités du territoire

Le projet de SCoT est un dossier constitué de 3 grands éléments :

- **Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** exprime le projet politique retenu pour l'avenir du territoire et son aménagement en fixant les grandes orientations.
- **Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** décline les orientations du PAS en prescriptions et recommandations qui s'appliquent aux documents de planification locaux : Plan Local d'Urbanisme, Programme Local de l'Habitat...
- **Les annexes** comprennent le diagnostic du territoire, la justification des choix retenus et l'évaluation environnementale du projet. Y sont ajoutés d'autres documents utiles à la compréhension du projet ou à sa mise en œuvre.

Le Comité syndical a donc délibéré sur ce dossier le 16 octobre en tirant le bilan de la concertation et en arrêtant le projet de SCoT à l'unanimité (ce vote valant validation du projet).

Le projet de SCoT a alors été transmis à l'ensemble des communes et EPCI membres du COB, ainsi qu'aux personnes publiques associées et autres structures mentionnées par le code de l'urbanisme. L'ensemble de ces destinataires a 3 mois pour remettre un avis sur le projet. L'ensemble des documents constituant le projet de SCoT arrêté est disponible sur le site du Pays.



Les membres du Comité syndical du 16 octobre 2023 lors de la validation du SCoT

L'intégration de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)

Le contexte

La loi Climat et Résilience, adoptée en août 2021, a fixé des objectifs chiffrés et temporels de réduction de la consommation d'espaces et de l'artificialisation des sols pour l'ensemble des territoires français. L'objectif national est l'absence d'artificialisation nette des sols à partir de 2050. Pour y parvenir, la loi fixe un objectif intermédiaire sur la période 2021-2031 : réduire de moitié la consommation d'espace par rapport à celle observée sur la période 2011-2021.

L'application de cette loi se fait à l'échelle régionale dans le schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires, dit SRADDET. Ce dernier doit intégrer ces objectifs et les territorialiser (répartition des enveloppes foncières par territoire de SCoT).

Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Centre Ouest Bretagne : l'ambition partagée des 5 intercommunalités du territoire

Le Pays du Centre Ouest Bretagne a contribué à la Conférence des SCoT à l'échelle de la Région Bretagne. Cette conférence avait pour objectif de transmettre une contribution relative à l'établissement des objectifs régionaux et à leur déclinaison territoriale. En 2023, elle s'est consolidée en Bretagne via un Collectif Région-SCoT avec l'appui de la Région pour la modification du SRADDET.

Jean-Charles LOHÉ, Président du Pays, et Sandra LE NOUVEL, Vice-présidente en charge du SCoT, se sont mobilisés pour participer aux 5 réunions politiques d'échanges autour de l'intégration des objectifs dans le SRADDET. Le Pays du COB a par ailleurs émis et remis à la Région Bretagne un avis favorable sur le projet de modification du SRADDET Bretagne, sous réserve de la prise en compte de remarques et des observations détaillées dans la délibération 2023-32 du comité syndical du 16 octobre 2023.

La traduction dans le SCoT

Sur le COB comme ailleurs, beaucoup d'éléments sont encore en attente de précision pour la mise en œuvre des objectifs de sobriété foncière définis par la loi Climat et Résilience. Cependant les élus du Pays du COB, conscients des enjeux, ont fait le choix d'intégrer les objectifs de la loi Climat et Résilience dans le SCoT dès 2022 (réduction des espaces agricoles, perte de biodiversité...). Ainsi, l'enveloppe foncière définie dans le projet de SCoT est cohérente avec celle attribuée par la Région dans le cadre de la modification du SRADDET.



Réunion du Collectif Région SCoT le 12 décembre 2023

Objectifs en 2024

- Organiser l'enquête publique : elle aura lieu du 2 avril au 6 mai 2024
- Analyser les avis et contributions issus des avis des personnes publiques et de l'enquête publique
- Approuver le SCoT en Comité Syndical, après prise en compte, le cas échéant, des contributions et avis
- Poursuivre et contribuer aux travaux menés à l'échelle régionale concernant la loi Climat et Résilience

La mobilité, un triple enjeu d'équilibre territorial, de transition environnementale et d'insertion sociale

Une réflexion partenariale et collective

La mobilité est un enjeu majeur pour le dynamisme du Centre Ouest Bretagne car le territoire est étendu, rural et avec une faible densité de population. La mobilité concerne tous les habitants et tous les secteurs d'activité (économiques et sociaux). Ainsi, l'échelle du Pays est une échelle pertinente pour faciliter l'animation des solutions de mobilité et rendre visible la cohésion des démarches engagées par chaque EPCI. Le Pays fait ainsi le lien entre les 5 EPCI le composant et avec les différents acteurs du domaine de la mobilité. Il est facilitateur, incitateur ou encore coordinateur. Il veille à la circulation des informations, au partage et à la valorisation des expériences ainsi qu'à la cohérence entre les actions.

Cette mission est menée par l'intermédiaire d'échanges réguliers avec les EPCI du COB et les acteurs de la mobilité afin de suivre les projets en cours, partager les informations, apporter un appui et contribuer à essayer des actions réussies. Cette démarche se manifeste par :

- La participation aux réseaux de mobilité locaux, pour partager et faire évoluer les expériences et les outils : cellule régionale de mobilité, réseau OuestGo...
- Le suivi de la plateforme de mobilité du COB portée par l'association Wimoov.
- L'organisation de temps d'échanges entre techniciens des EPCI.



Le projet Mobili'COB

Ce projet, porté par le Pays, fait partie des lauréats 2019 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires d'expérimentation des nouvelles mobilités durables (TENMOD) » (porté par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique dans le cadre de la démarche France Mobilités). Il vise à développer un panel de solutions et repose sur 2 axes :

- **Développer les usages partagés de la voiture par un travail d'animation, de sensibilisation et de communication**
- **Mener une réflexion à l'échelle du COB sur l'évolution des Transports à la Demande (TAD) existants**

Un axe transversal

Le rôle d'animation du Pays sur la mobilité est un pilier essentiel du projet, indispensable à l'atteinte des objectifs des 2 axes thématiques

En 2020 et 2021, le contexte sanitaire a retardé la mise en œuvre des actions. De ce fait, le Pays a sollicité un avenant à la convention de subvention passée avec l'ADEME, afin de prolonger le projet jusqu'à fin 2023.

La mobilité, un triple enjeu d'équilibre territorial, de transition environnementale et d'insertion sociale

Développement des usages partagés de la voiture

Actions de promotion du covoiturage

Le Pays a conventionné en 2020 avec l'association éhop sur un socle d'actions mutualisables à l'échelle du COB

- Diffusion de supports de communication
- Information auprès des communes
- Promotion de la **plateforme de covoiturage OuestGo**, à laquelle adhèrent les 5 EPCI du COB

Dans ce cadre, le Pays a engagé

- La communication auprès du grand public
- L'organisation d'un réseau de référents communaux
- L'animation des campagnes de communication visant à inciter au **covoiturage**

En 2023, on constate une progression des nouveaux inscrits sur OuestGo

- 175 nouveaux inscrits en 2019 (avant COVID)
- 280 nouveaux inscrits en 2022 après le début des actions de communications
- 392 nouveaux inscrits avec le renforcement des actions en 2023

Les actions ont été prolongées et renforcées, par

- Des réunions intercommunales (1 par EPCI) sur le Covoiturage, où a été convié l'ensemble des communes
- La diffusion auprès des communes d'un court questionnaire visant à recenser leurs canaux de communication et à désigner un référent communal
- Des contacts mail et relances téléphoniques

Au final, 51 référents communaux, répartis sur 49 communes, se sont engagés dans la démarche de valorisation du Covoiturage

Le plan de communication a ensuite été établi :

1 - Faire connaître OuestGo en s'appuyant sur la prime gouvernementale de 100 €.

5 campagnes
ont été déployées
en 2023.



La mobilité, un triple enjeu d'équilibre territorial, de transition environnementale et d'insertion sociale

Chaque campagne était constituée de :

- Un **kit de communication numérique** comprenant tous les éléments à partager : affiche à imprimer, modèles de textes pour des articles ou posts, visuels...
- Pour la campagne de novembre, des **affiches** ont également été imprimées et transmises à l'ensemble des communes du COB.
- Des **banderoles de bord de route** ont également été mises à disposition.

2 - Des animations sur le terrain ont été menées.

L'association **éhop** a été présente sur les marchés de Rostrenen, Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat et Le Faouët
=> **Plus de 50 personnes ont été sensibilisées au covoiturage et à l'outil OuestGo lors de ces animations.**



Le bilan a relevé une hausse des nouveaux inscrits sur la plateforme OuestGo

Programme visant à développer des lignes de covoiturage

Fin 2021, le Pays s'est engagé dans le programme AcoTÉ porté par l'Agence Nationale des Pôles et des Pays, Certinergy et La Roue Verte. Ce programme vise la mise en œuvre de lignes de covoiturage.

En 2023, la sollicitation des habitants révèle des besoins trop dispersés pour qu'une ligne de covoiturage puisse voir le jour. Les répondants à l'enquête ont été incités à rejoindre la plateforme OuestGo.

Étude de faisabilité pour l'expérimentation d'un réseau d'autostop matérialisé

L'objectif est de déployer un réseau d'autostop sur le territoire du COB pour renforcer et sécuriser la pratique par la matérialisation d'arrêts d'autostop identifiables et adaptés.

Pour mener cette étude en interne, le Pays a accueilli Goulven MALFROY pour un stage de 6 mois, d'avril à septembre. La démarche a été engagée suite à son arrivée.

Il a été fait le choix d'une démarche expérimentale qui s'appuie sur des communes volontaires, du fait de l'importance de la mobilisation locale dans la réussite du projet.

Les différentes étapes du projet :

- **Avril / mai** : benchmark - retours d'expériences de projets Autostop existants. Prises de contact avec des collectivités ou partenaires, principalement sur le territoire breton.
- **Mai / juin** : questionnaire auprès des communes du COB, pour évaluer la pratique constatée, cibler et mobiliser les communes intéressées par la démarche, pré-identifier des lieux d'arrêts potentiels.
- **Juin** : réunion de lancement avec les communes volontaires - association des partenaires mobilité et des EPCI : définition plus précise du projet.
- **Juillet / août** : rencontres individuelles des communes volontaires et visites de terrain des arrêts potentiels. En parallèle, analyse technique des arrêts potentiels.
- **Septembre** : réunion technique avec les partenaires (Région, Agences techniques départementales, plateforme de mobilité, éhop)
- **Septembre** : deuxième réunion collective des communes engagées : précision sur la mise en œuvre du projet, nature des aménagements, coûts prévisionnels...

La mobilité, un triple enjeu d'équilibre territorial, de transition environnementale et d'insertion sociale

Animation de réseau et collaborations avec les acteurs de la mobilité en COB

Réédition du guide des solutions de déplacement

Afin de promouvoir toutes les solutions de mobilité développées et actives sur le territoire, le Pays du Centre Ouest Bretagne a engagé la réalisation du guide des solutions de déplacements du quotidien. Il vise à recenser et promouvoir l'offre de mobilité alternative à la voiture individuelle. L'offre étant différente d'un EPCI à l'autre, un guide propre à chaque EPCI a été publié.

En 2023, ce guide a été actualisé, réédité et déployé auprès des 5 EPCI.



Ambitions 2024-2025

Établir une stratégie mobilités à l'échelle du Centre Ouest Bretagne

Le Pays du Centre Ouest Bretagne (COB) a un rôle d'animation des dynamiques de mobilité à l'échelle des 5 EPCI. Pour ce faire, il convient de s'accorder sur ce que les 5 EPCI souhaitent engager collectivement avec le PETR Pays.

Ainsi, les élus ont convenu de définir une stratégie partagée de la mobilité à l'échelle du territoire du Centre Ouest Bretagne, ayant pour vocation de consolider les différents aspects de la mobilité et définir les liaisons inter-EPCI qui sont essentielles pour améliorer la qualité de vie des habitants (RDV médicaux, accès à l'emploi...).

Poursuivre les actions de développement des usages partagés de la voiture

Les résultats positifs de 2023 sur le développement de l'usage partagé de la voiture incitent à :

- Poursuivre un travail d'animation et de communication pour inciter au covoiturage
- Mettre en œuvre le réseau d'autostop matérialisé : aménagement des arrêts

Poursuivre et approfondir le travail engagé sur l'animation de réseau et les collaborations avec les acteurs de la mobilité en COB

Suivi du renfort expérimental de l'offre BreizhGo sur le COB.

Le Contrat d'Objectifs Territorial de transition : un cadre méthodologique au service des ambitions de transitions écologiques du territoire du Centre Ouest Bretagne

Constatant un besoin de structuration et d'accélération des projets de transition écologique, le PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne et les 5 Communautés de communes du territoire se sont engagés dans la démarche « Territoire engagé pour la transition écologique » via un Contrat d'Objectifs Territorial de Transition signé avec l'ADEME fin 2022. Cette démarche volontariste a pour objectif d'impulser et de faciliter la mise en cohérence d'actions de transition écologique.

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT), qu'est-ce que c'est ?

Le Contrat d'Objectifs Territorial repose sur le programme « Territoire Engagé Transition Écologique ».
Il permet aux collectivités (EPCI, syndicats de déchets...) de structurer leurs politiques de transition écologique et leur projet de territoire.



Il s'articule aujourd'hui autour de 2 référentiels thématiques :

- Climat Air Énergie (anciennement appelé Cit'ergie)
- Économie circulaire.

Il a vocation à accompagner les collectivités sur une durée de 4 ans dans une meilleure prise en compte des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour répondre aux besoins des politiques :

- de l'habitat
- de mobilité
- de gestion du patrimoine
- d'organisation interne et communication
- d'approvisionnement en énergie, eau et assainissement
- de gestion et prévention des déchets
- de l'économie circulaire

Mise en œuvre du programme et création des instances de gouvernance dédiées

Dans l'objectif de coordonner la démarche et de soutenir les communautés de communes, une chargée de mission COT a été recrutée en janvier 2023 par le Pays COB. Cette coordination à l'échelle du Pays COB vient en appui direct des instances de gouvernance du programme à l'échelle de chaque communauté de communes.

Le but de cette démarche est de :

- Assurer un portage politique et la mobilisation de l'ensemble des services
- Favoriser la transversalité pour assurer un pilotage
- Mettre en œuvre plus efficacement des actions de transition écologique

1^{ère} étape menée en 2023

Mesurer le degré d'avancement de chaque communauté de communes dans les domaines « Climat Air Énergie » et « Économie circulaire »

Un état de lieux et une évaluation complète de chaque communauté de communes ont été réalisés sur le 1^{er} semestre 2023. Les communautés de communes ont mobilisé les référentiels « Climat, air, énergie » et « Économie circulaire » mis à disposition par l'ADEME. Cet outil permet de donner une direction et un cadre d'évaluation aux territoires engagés.

Grâce à ces états des lieux initiaux il a été possible d'identifier un point de départ et des objectifs à atteindre pour la fin du programme prévu en 2026. L'atteinte des objectifs de progression ainsi définis conditionnera l'obtention de financements (maximum : 350 000 € sur 4 ans).

Le Contrat d'Objectifs Territorial de transition : un cadre méthodologique au service des ambitions de transitions écologiques du territoire du Centre Ouest Bretagne

2^{ème} étape

Élaboration d'un programme d'actions Climat Air Énergie et Économie circulaire

Afin d'aboutir à un programme d'animation « Climat Air Énergie » et « Économie circulaire » pour chaque EPCI, 4 ateliers ont été programmés fin d'année 2023 et début 2024 :

Atelier n°1

Exemplarité des collectivités : gouvernance, finances, achats responsables, gestion du patrimoine communautaire.

Atelier n°2

Alimentation et agriculture, petit cycle de l'eau, gestion des risques liés aux changements climatiques.

Atelier n°3

Mobilité, habitat-urbanisme et énergies.

Atelier n°4

Prévention des déchets, économie circulaire / Biodiversité et grand cycle de l'eau.



Les participants à ces ateliers étaient les agents, les élus et les partenaires de la collectivité (Agence locale de l'énergie, syndicat de traitement des déchets, Chambre d'Agriculture, Syndicat de Bassin-Versant, PNR d'Armorique, associations partenaires...).

La méthode d'animation a permis d'identifier une trentaine d'actions par ateliers. L'objectif était de créer des espaces d'échanges interservices en présence des élus et des partenaires.

Les ateliers 3 et 4, organisés à l'échelle des 5 Communautés de Communes, ont réuni une trentaine de personnes à chaque fois et ont permis de favoriser les échanges et les retours d'expériences entre collectivités :

- **Monts d'Arrée Communauté** a présenté son Plan de Résilience sur l'eau financé par l'Agence de l'Eau.
- **Roi Morvan Communauté** a partagé ses travaux sur le programme Territoire économe en Ressources.
- **Le Pays COB** a présenté les orientations LEADER et les financements possibles sur les projets de transitions écologiques.
- **La Communauté de Communes du Kreiz Breizh** a présenté son l'Atlas de la Biodiversité et son programme Zéro Exclusion Énergétique.

Perspectives 2024

L'année 2024 doit permettre de consolider et finaliser les programmes d'animations des EPCI à inscrire au COT.

Adaptation au changement climatique : lancement d'une réflexion collective pour prémunir le territoire

Le territoire du Centre Ouest Bretagne subit déjà les effets du changement climatique. L'année 2022 aura marqué les esprits avec la multiplication des feux de forêt, qui ont endommagé plus de 2000 ha remarquables dans les Monts d'Arrée. Il est donc nécessaire d'agir collectivement dès aujourd'hui.

Avec l'appui du Conseil de développement, le PETR a ainsi décidé de candidater à l'Appel à projet « adaptation au changement climatique » proposé par la Région Bretagne et l'ADEME.

Au travers de cette candidature, le PETR du Pays COB et les EPCI ont souhaité formaliser leur intérêt commun de réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique à travers l'élaboration d'une feuille de route territoriale d'adaptation au changement climatique.



En décembre 2023 le Pays COB et la Région Bretagne ont signé une convention de financement qui permettra au territoire de travailler pendant 2 ans sur :

- Le développement d'un socle de connaissances commun au sujet des impacts du changement climatique attendus sur le territoire
- Un programme d'animation et d'appropriation multi-acteurs
- La mise en place d'un cadre d'actions partagé pour accélérer le lancement d'actions d'adaptation sur le territoire



Chargée de mission : Marion BRET

Les fonds LEADER : pour faciliter la mise en œuvre des initiatives locales

LEADER 2014-2022 : 2023, une année de clôture

Le Pays COB est porteur du programme européen LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) et accompagne - de manière personnalisée - les projets (et leurs porteurs) innovants qui apportent de nouveaux services et de la vitalité sur le territoire. Les projets soutenus sont définis conjointement par les élus du Pays et les membres du Conseil de développement.

Fin 2022, la totalité de l'enveloppe allouée au GAL du Pays du Centre Ouest Bretagne avait été attribuée aux projets sélectionnés. Un important travail de gestion restait à fournir sur l'année 2023.

Suite à la sélection du projet par le comité LEADER, les différentes étapes d'instruction des dossiers sont les suivantes :

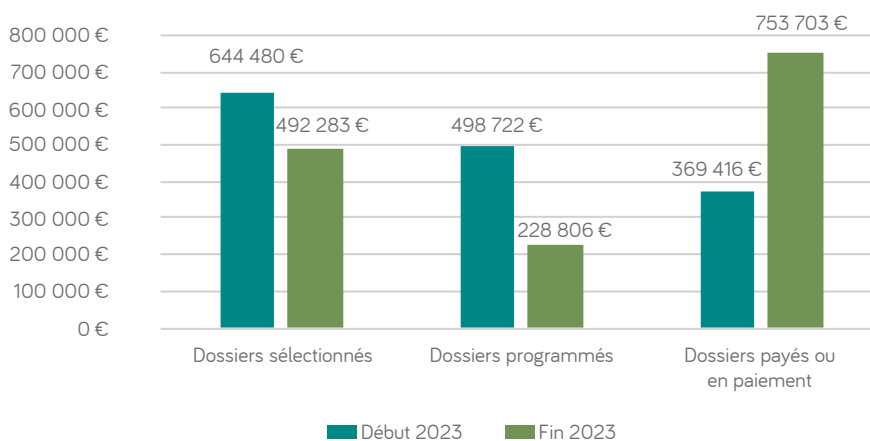
- Le porteur de projet doit dans un premier temps constituer son dossier de demande d'aide (rassemblant justificatifs financiers, justificatifs de cofinancement, etc.).

- Une fois instruit par le service de la Région et après validation par le comité LEADER, le dossier de demande d'aide débouche sur une convention qui précise le montant maximum de la subvention.

Le dossier est « programmé ».

- Suite à la réalisation du projet (et les dépenses afférentes acquittées), le porteur de projet prépare son dossier de demande de paiement (comprenant les factures, justificatifs de versement des éventuels cofinancements, etc.), qui lui permettra de percevoir l'aide accordée.

L'avancement de l'instruction des dossiers LEADER 14-22 est présenté ici suivant ces trois grandes étapes :



Un travail conséquent d'appui aux porteurs de projet sur le montage de leur dossier de demande d'aide a permis d'obtenir ce résultat, passant de 13 dossiers payés ou en paiement en début d'année à 27 en fin d'année (soit 384k€ supplémentaires en paiement ou payés. Cf. graphique ci-dessus).

Il s'agit donc, pour la période 2024 à début 2025 de finaliser le montage des demandes d'aide et de paiement pour les 16 dossiers restant à l'instruction.

Sur les 40 dossiers concernés, on peut signaler par exemple :

- La mise en paiement des dossiers liés aux aménagements cyclo touristiques sur les communes de Maël-Carhaix, Gouarec et Châteauneuf-du-Faou.
- La programmation du dossier de demande d'aide lié à la mise en place du réseau des médiathèques de Roi Morvan Communauté.
- La mise en paiement du programme d'actions autour de la jeunesse porté par la Communauté de Communes de Haute-Cornouaille.
- Le versement des aides liées au lancement du Centre d'interprétation « Vorgium » porté par Poher Communauté.

2023, la mise en place du programme LEADER 2023-2027

Suite au dépôt de la candidature du Pays au programme LEADER 2023-2027 fin 2022, le COB s'est vu notifier d'une réponse positive en mars 2023. Un travail de précision des fiches actions a donc été entrepris, il s'est achevé avec une validation des éléments de cadrage retravaillés lors du Comité Syndical de juillet 2023. Les fiches actions retenues sont les suivantes :

- 1 - Développer une approche préventive de la santé, et permettre à tou-te-s les habitant-e-s, quel que soit leur âge ou leurs besoins, de prendre soin d'eux-elles.
- 2 - Favoriser un habitat sobre et de qualité, et une mobilité durable.
- 3 - Promouvoir une économie coopérative et solidaire pour aborder collectivement les enjeux de territoire.
- 4 - Apprendre et se former localement.
- 5 - Les patrimoines du Centre Ouest Bretagne : des biens communs à préserver, supports d'une identité culturelle tournée vers l'avenir.
- 6 - Soutenir la vitalité artistique et culturelle locale, source d'épanouissement individuel et d'engagement collectif.

La Convention entre la Région Bretagne et le Pays COB a été validée en décembre 2023

En parallèle, la mise en place de la gouvernance locale du programme s'est poursuivie, avec :

- La constitution d'un nouveau comité LEADER, avec un collège privé largement renouvelé
- Le travail sur le règlement intérieur et sur la grille d'évaluation, notamment à travers deux temps de travail avec les membres du comité en devenir.

Chargé de mission référent : Fabien You

CULTURE ET TOURISME





En janvier 2023, à l'issue de 12 mois de démarche participative, une nouvelle feuille de route était actée pour la mission Culture portée par le PETR afin de répondre aux 6 enjeux identifiés pour l'ensemble du territoire :

Enjeu de transversalité :

Penser la culture comme un levier des autres missions de PETR (Codev, mobilité, santé, tourisme, SCoT, COT ...)

Le déploiement de la nouvelle feuille de route Culture



Durant l'année, avec l'appui des membres de la Commission Culture du Conseil de développement, des actions ont été menées pour répondre à chaque enjeu :

RÉALISATIONS 2023

<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu 1 : le soutien à la vie associative culturelle Accompagner les porteurs de projets Soutenir la vie associative du territoire Faciliter la mutualisation 	<p>Information des acteurs et élus sur les différents dispositifs de financement et structures d'accompagnement, dont le programme européen LEADER. Contribution au flyer Guid'Asso COB.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu 2 : l'accessibilité de l'offre culturelle pour les habitants Rendre l'offre plus visible Travailler sur les questions de mobilité Accompagner la mise en œuvre concrète des droits culturels 	<p>Atelier de formation OuestGo proposé aux acteurs culturels avec la chargée de mission mobilités.</p> <p>Sensibilisation au Pass Culture et à l'EAC => promotion du 1^{er} catalogue de l'EAC en COB.</p> <p>Création d'une carte numérique collaborative des acteurs culturels du COB.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu 3 : le développement de l'interconnaissance - faire réseau Développer et animer les réseaux professionnels 	<p>Animation de la commission culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 réunions plénières • 3 groupes de travail actifs (3 à 8 réunions chacun) • 8 rendez-vous proposés au cours du temps fort menés avec le Conseil de développement. <p>=> 249 participations (193 en 2022 et 104 en 2021).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu 4 : l'équilibre de l'ingénierie culturelle territoriale Développer et animer les réseaux professionnels 	<p>Présentation du programme européen LEADER aux acteurs du territoire et réponse aux demandes d'accompagnement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu 5 : la mise en visibilité des patrimoines naturels, immatériels et matériels Connaître, préserver et valoriser les patrimoines spécifiques du COB 	<p>Déploiement des programmes Archéologie & Paysages (2013) et Kreizy Archéo (2017) sur Monts d'Arrée Communauté.</p> <p>Accompagnement de la diffusion des films Visages d'un Pays Dremmoù ur vro et D'ici, de là sur l'agriculture et les paysages du Centre Ouest Bretagne => 11 projections et 400 spectateurs au total</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu 6 : le développement de l'éducation artistique et culturelle Rendre visible et faire connaître l'EAC Accompagner les acteurs Affirmer la culture comme levier de développement Réduire les inégalités territoriales 	<p>Sensibilisation au Pass Culture. Animation de rencontres locales de l'EAC lors du temps fort Parlons Culture ! Komzomp eu Sevenadur ! #2, formation entre pairs. Recensement des acteurs intervenant sur le territoire dans tous les domaines artistiques => création du 1er catalogue de l'EAC en COB.</p>

La carte numérique collaborative « Arts & Culture en Centre Ouest Bretagne »

Afin de permettre à la population, aux communes, communautés de communes et touristes d'identifier l'offre culturelle qui leur correspond, le Pays COB et le Conseil de développement ont porté la création et la promotion de la carte <https://culturecob.gocarto.fr/> identifiant les missions et actions de **553 organisations culturelles**, dont le tri est proposé pour chacune des 5 communautés de communes du Pays.

76 utilisateurs ont à ce jour contribué à actualiser les données partagées sur la carte, qui continue de s'améliorer grâce aux retours de ses usagers.

GoGoCarto, comment ça marche ?

2 situations, 2 procédures



Je suis déjà présent-e sur la carte et je souhaite modifier mes informations

- 1 J'accède à la carte et je clique sur la fiche à mon nom, située à mon adresse
- 2 Je vérifie mes informations
- 3 Je clique sur "proposer des modifications" en bas de page
- 4 J'accède au formulaire et je modifie les informations nécessaires
- 5 Je valide en envoyant les informations et j'attends qu'elles soient modérées et acceptées



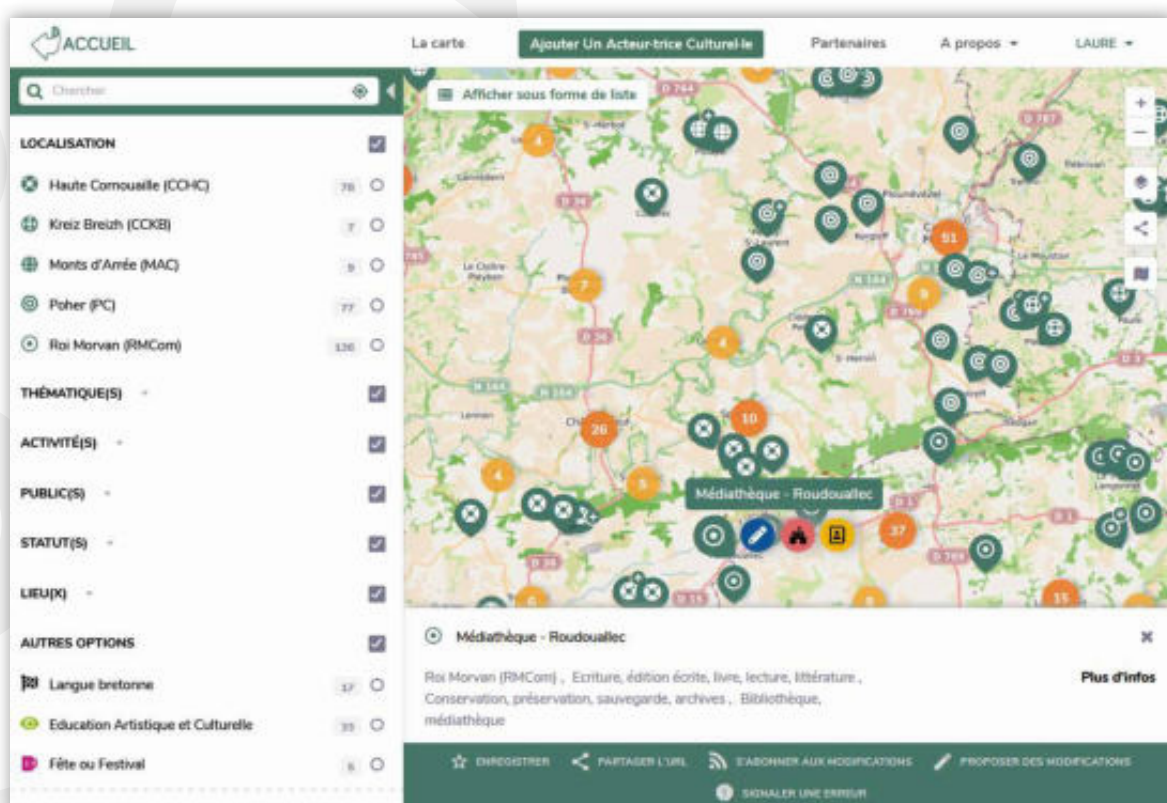
Je ne figure pas sur la carte et je souhaite m'y ajouter

- 1 J'accède à la carte et je clique sur "ajouter une fiche" en haut à droite de l'écran
- 2 J'accède au formulaire et je remplis bien l'ensemble des informations nécessaires
- 3 Je valide les informations en les envoyant
- 4 J'attends que ma fiche soit modérée et validée
- 5 Je peux revenir à tout moment sur la carte pour modifier mes informations



carte créée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Centre Ouest Bretagne
avec l'appui de Culture Lab 29,
l'agence culturelle du Finistère

culture•lab²⁹
LABORATOIRE CULTUREL DES FINISTÈRES



L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Le Pays Centre Ouest Bretagne et son Conseil de développement sont engagés depuis 2023 dans l'objectif du « 100% EAC », pour favoriser l'éclosion de multiples projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

Ce type de projets, bien connus en milieu scolaire, vise des publics spécifiques et repose sur un étroit partenariat entre structures culturelles, équipes artistiques et établissements (notamment scolaires ou de santé), engagés dans un projet commun qui offre aux participants :

- La rencontre d'œuvres, de lieux, d'artistes, d'experts, (dimension culturelle)
- L'acquisition de connaissances (dimension éducative),
- Le passage à la pratique, incluant un temps de restitution publique (dimension artistique).

L'action du Pays et son Conseil de développement ambitionne d'augmenter le nombre de bénéficiaires locaux de ces projets d'Éducation Artistique et Culturelle.

Un catalogue dédié à l'Éducation Artistique et Culturelle

Afin de mettre en avant et entretenir la vitalité de l'offre disponible pour les habitants, un catalogue des structures culturelles locales du Centre Ouest Bretagne a été réalisé : il comptabilise 55 structures culturelles déjà présentes et actives dans l'EAC, ainsi qu'un annuaire des établissements scolaires (118), structures enfance-jeunesse (47), sociales et médico-sociales (64) du Pays.



Des rencontres locales pour alimenter la dynamique de l'EAC

Des rencontres locales de l'EAC ont été organisées en novembre 2023.

Leur rôle est de renforcer l'interconnaissance de tous ces acteurs (enjeu n°3 identifié), et de faire connaître plus largement les ressources comme les initiatives pertinentes déjà menées sur le territoire.

Ces retours d'expériences de 13 projets menés en COB (pédagogiques, EAC, Culture & Santé...) ont été présentés lors de 3 événements (1 par département du COB) - à l'école de musique Korn Boud de Spézet (29), à l'école de musique du Pays du Roi Morvan au Fauët (56), à l'Auberge À la Belle Etoile de Mellionec (22) - rassemblant plus de 40 participants.



Ces démarches ont généré l'expérimentation de temps de formation entre professionnels du territoire dès début 2024

Une démarche de soutien à la vie associative engagée avec Guid'Asso

Afin de répondre à l'enjeu n°1, le Pays COB a mobilisé le Mouvement Associatif de Bretagne, pour créer un **appui de proximité identifié** et accessible pour toutes les questions de gestion/administration des associations culturelles du territoire. Un travail de relai vers les organismes référents par département a été engagé en 2023.

Fin 2023, la direction du Pays COB a pris le relai de la démarche afin d'identifier un opérateur sur le territoire qui puisse centraliser les réponses nécessaires pour l'ensemble des associations des 5 EPCI.



2024-2026 : priorité aux patrimoines et à l'EAC

La dynamique et l'engouement autour des réalisations 2023 ont confirmé une ambition des acteurs locaux pour développer des actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) nécessitant un appui d'ingénierie et d'animation. De plus, le territoire s'enrichit par la mise en œuvre de pactes culturels par la Communauté de communes du Kreiz Breizh et Roi Morvan Communauté (avec la DRAC, la Région Bretagne, les départements).

Afin de maintenir une complémentarité et une efficacité dans le développement culturel du territoire, les élus du Pays COB ont souhaité réaffirmer le rôle d'appui de la mission culture du Pays COB et préciser les axes prioritaires de travail pour la période 2024-2026.

Après débats, le Comité syndical a statué sur 2 enjeux prioritaires pour la période 2024-2026 :

- L'axe 5 " **Valoriser les patrimoines** "
- L'axe 6 " **Équilibrer les actions artistiques et culturelles** "

Ces priorités seront menées à travers 4 actions déployées entre 2024 et 2026, dont 2 s'inscrivent dans la stratégie de la Destination Touristique :

A - L'archéologie : valorisation des sites « Coups de Cœur » en lien avec la Destination touristique. 4 sites par EPCI.
⇒ Axe 5 "Valoriser les patrimoines"

B - Création d'« histoires roulantes » autour de la Vélodysée, permettant de valoriser (à compter de 2025) tous les patrimoines (matériels, immatériels, naturels) que l'on croise en parcourant cet itinéraire vélo européen.
⇒ Axe 5 "Valoriser les patrimoines" et Axe 6 "Équilibrer les actions artistiques et culturelles"

C - Accompagner le déploiement de l'application GLAD, mise en œuvre par la Région Bretagne, afin de revitaliser des sites patrimoniaux sur les communes et EPCI du Pays COB. ⇒ Axe 5 "Valoriser les patrimoines »

D - Coordonner et accompagner le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) plus spécifiquement autour des patrimoines vivants (chant, danse, musique, langue, ...) du territoire notamment pour :

- Valoriser et développer les compétences des acteurs du territoire
- Développer l'appartenance culturelle au territoire

⇒ Axe 6 "Équilibrer les actions artistiques et culturelles" et Axe 5 "Valoriser les patrimoines"

Chargée de mission référente : Laure Alart
Référentes de la Commission Culture du Conseil de développement :
Gwennaëlle Grison, Cynthia Guyot, Perrine Lagrue

La Destination touristique Cœur de Bretagne - Kalon Breizh

2023 - 2025 Signature du Contrat de développement touristique

Après plusieurs mois de travail et de concertation avec les acteurs touristiques publics et privés, la Destination Cœur de Bretagne a signé son contrat de développement touristique le 22 septembre 2023 avec la Région Bretagne.

Ce contrat propose une vision à 3 ans du partenariat entre la Région et les acteurs touristiques et porte sur les modalités de coordination, de mise en œuvre et de financement des projets en lien avec la stratégie intégrée de développement touristique de la Destination touristique et le plan d'actions triennal associé.



Un plan d'actions 2023 - 2025

La Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh, a organisé son plan d'actions 2023 - 2025 autour de 6 fiches projets :

- Développer et organiser un réseau d'aires de services
- Renforcer, diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques
- Améliorer l'accueil des camping-cars et des vans
- Développer et structurer les activités de pleine nature
- Valoriser le patrimoine archéologique
- Promouvoir et valoriser une Bretagne insoupçonnée

Un soutien financier important

Pour mettre en œuvre les projets issus des fiches actions, la Région Bretagne a alloué à la Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh 3 enveloppes financières.

- Une enveloppe ingénierie qui s'élève à 70 000 € par an soit 210 000 € sur la période 2023-2025
- Une enveloppe fonctionnement qui s'élève à 104 602 € par an soit 313 806 € sur la période 2023-2025
- Une enveloppe investissement qui s'élève à 783 513 € par an soit 2 353 539 € sur la période 2023-2025

Au total, la Destination va bénéficier d'un soutien financier de la Région de 2 877 345 € entre 2023 et 2025. Ces enveloppes serviront à mettre en œuvre des projets publics et privés qui permettront de développer l'offre touristique sur la Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh.

Renforcer, diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques

En 2023, la Destination Cœur de Bretagne, avec le soutien de la Région Bretagne, a lancé un nouvel appel à projets visant à encourager la création, la rénovation, la diversification d'offres d'hébergements touristiques répondant aux exigences en termes d'identité, de transitions et de tourisme durable.

Les réponses à l'AAP

23 porteurs de projets ont déposé un dossier de candidature et ont été reçus en audition.

Le comité de pilotage de la Destination a donné un avis favorable à 19 projets. C'est une enveloppe 780 832 € qui a été allouée à cet appel à projets. Grâce à celui-ci, 132 lits touristiques seront créés sur le territoire.

La Destination touristique Cœur de Bretagne - Kalon Breizh

Tourisme social et solidaire

Attachée à proposer une offre touristique accessible au plus grand nombre, la Destination Cœur de Bretagne soutient des projets de développement d'hébergements touristiques engagés en matière de tourisme social et solidaire. Après avoir accompagné les projets de la ferme de Trémargat et de l'Auberge de Mellionec, la Destination accompagne depuis 2023 l'auberge de jeunesse de Pontivy. L'année 2023 a permis d'organiser

des temps de concertation avec le gestionnaire (la Fuaj), le propriétaire (la ville de Pontivy) et les partenaires (Pontivy Communauté, Office de tourisme, UNAT...). Ces échanges ont permis de valider les contours du projet et de veiller à la cohérence avec les autres projets touristiques sur le territoire. Les aménagements seront réalisés en 2024 afin de répondre aux nouvelles attentes des clientèles.



Améliorer l'accueil des camping-caristes et vanlifers

L'engouement pour les vacances en liberté, itinérante, en camping-car, fourgon aménagé ou van est une réalité y compris en Cœur de Bretagne. La présence de ces véhicules sur les territoires n'est pas sans soulever un certain nombre de problématiques, aussi bien en termes de cohabitation avec les résidents et autres visiteurs, qu'en termes d'infrastructures d'accueil à déployer, de flux à gérer, d'espaces à préserver. Par ailleurs, cette clientèle est aussi génératrice de retombées économiques non négligeables pour le territoire.

Afin de mieux structurer l'accueil de ces véhicules sur le territoire et de déployer une véritable stratégie, la Destination Cœur de Bretagne a créé un poste de chargé de projet. Celui-ci a été pourvu en septembre 2023. Christelle Le Pennec a ainsi rejoint l'équipe de la Destination.

État des lieux de l'offre

L'année 2023 a permis de finaliser l'état des lieux de l'offre existante en matière d'aires de services et / ou de stationnement officielles et officieuses. Ainsi ont été recensées 141 aires officielles, 224 aires officieuses, 49 accueils chez l'habitant soit un total de 414 aires d'accueil ou/et de services.

Une stratégie articulée autour de 3 axes

Afin de répondre à l'ensemble de ces problématiques, la Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh souhaite structurer une stratégie d'accueil des camping-caristes et vanlifers autour 3 axes :

- La définition partagée d'un schéma d'accueil au niveau de la Destination et de chaque EPCI issu d'un état des lieux et d'un diagnostic
- La réalisation d'un guide pratique « les camping-cars, mode d'emploi et préconisations »
- Le lancement d'un appel à projets

La Destination touristique Cœur de Bretagne - Kalon Breizh

Développer et structurer les activités de pleine nature

Site d'exception Tour des Monts d'Arrée

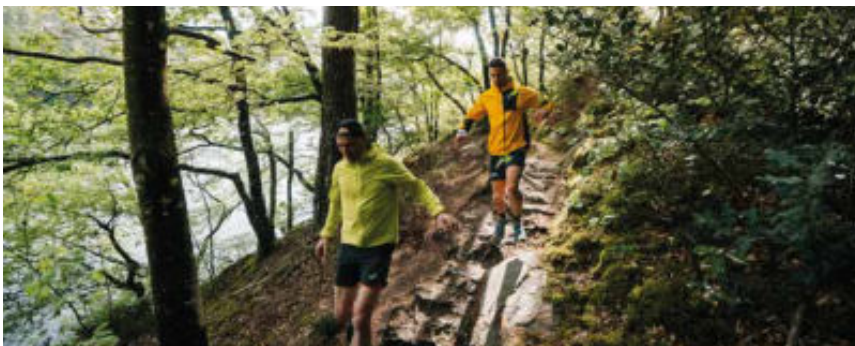
Dans le cadre du dispositif régional « Site d'exception », la Destination Cœur de Bretagne - Kalon Breizh a continué en 2023 d'accompagner le projet dans les Monts d'Arrée. Le Parc Naturel Régional d'Armorique pilote ce projet dont l'objectif est de proposer un itinéraire pédestre à effectuer en plusieurs jours dans les Monts d'Arrée. Pour rappel, le dispositif site d'exception vise à améliorer les infrastructures et les services dédiés à l'accueil des visiteurs sur un site naturel ou culturel, à forte notoriété touristique ou à fort potentiel de développement.

Les différents temps de travail ont permis d'aboutir en 2023 à la validation du circuit d'itinérance pédestre de 100 km. Celui-ci sera réalisable en intégralité sur 5 jours. Des variantes sur 2/3 jours ont également été réfléchies.

Afin d'avoir un circuit de qualité agrémenté de services nécessaires aux itinérants, une enquête terrain a été menée entre juin et septembre 2023 auprès des pratiquants de marche, randonnée, itinérance pédestre afin de mieux connaître leur pratique et leurs attentes.

Destination trail Cœur de Bretagne Kalon Breizh

En 2023, la Destination a poursuivi les actions en termes de développement de parcours trail, d'animation et de communication. L'année 2023 a permis de finaliser le plan de balisage et de poser le balisage et le totem de départ sur le parcours trail à Carhaix. L'ouverture a dû être reportée en 2024 en raison de la tempête Ciaran de novembre 2023. Le 11 novembre, la Destination a organisé une conférence à Baud intitulée « S'entraîner en Bretagne pour performer en montagne ». Animée par François Hinault, la conférence a rassemblé près de 300 personnes. Plusieurs trailers étaient présents pour partager avec le public leurs expériences et délivrer des conseils d'entraînement



Valoriser le patrimoine archéologique

Le travail sur le projet de valorisation des coups de cœur archéo de la Destination s'est poursuivi en 2023. Dans le cadre du nouveau contrat entre la Destination et la Région, les contours du projet ont été précisés.

Les réunions de présentation du projet se sont poursuivies en 2023 notamment à Pontivy Communauté. Par ailleurs, des visites de terrain ont été organisées sur Baud Communauté et Centre Morbihan Communauté.

Promouvoir et valoriser une Bretagne insoupçonnée

En 2023, de nouvelles actions de communication ont été menées. Dans le cadre du partenariat avec le Comité régional du tourisme, des journalistes et des influenceurs ont été accueillis sur le territoire.

La carte touristique de la Destination Cœur de Bretagne a été complètement réactualisée. Celle-ci a été imprimée à 32 500 exemplaires. Par ailleurs, les sites internet et réseaux sociaux ont été alimentés régulièrement avec de

nouveaux contenus. En 2023, la Destination a tenu des stands à l'Ultra Marin à Vannes, au festival des Vieilles Charrues à Carhaix et au festival Interceltique à Lorient.

Coordinatrice du pôle Tourisme et Culture : Orlane DREAU
Chargées de projets auprès de la Destination Cœur de Bretagne :
Charlotte VISE et Christelle LE PENNEC

**LE PÔLE SANTÉ :
UN APPUI POUR LA QUALITÉ DE VIE
DES HABITANTS DU TERRITOIRE**



Le pôle Santé : un appui pour la qualité de vie des habitants du territoire

La mission santé portée par le Pays COB a pour but d'accompagner la structuration et la mise en œuvre des projets en santé du Pays COB et plus particulièrement de répondre aux besoins de la population.

La notion de santé est développée au sens large avec 3 axes d'actions :

- 1 - Les actions de prévention et promotion de la santé**
- 2 - Les actions pour enrichir l'offre de soins nécessaire aux habitants**
- 3 - Les actions de prévention et d'amélioration de la santé mentale**

Le pôle Santé du Pays COB est garant, auprès des organismes nationaux, régionaux et départementaux du Contrat Local de Santé (global) et du Contrat Local en Santé Mentale pour le territoire.

Un travail partenarial

Toutes les actions du pôle Santé du Pays COB sont menées en concertation et coconstruction des acteurs engagés du territoire : communes et communautés de communes, AHB, CHPM, GEM, MSA, PAEJ Oxyjeunes, association JALMALV 22, Ligue contre le Cancer, communes, établissements scolaires, Espace Autonomie Santé, Centre Social Ulamir Aulne, UNAFAM, CLIC, Mutualité Française Bretagne, CARSAT, CPAM, ARS, Conseils Départementaux, Conseil Régional, Faculté de

Médecine de Brest, Ville de Brest, CHRU Brest-Carhaix, professionnels de santé ... et bien d'autres encore !

La Commission Santé du Conseil de développement, qui initie les actions du pôle Santé, rassemble une cinquantaine d'acteurs de santé du territoire, élus et citoyens, et s'est réunie 2 fois au cours de l'année 2023.

Contrat local de santé

Composé d'une équipe technique d'animation et d'une Commission Santé (issue du Conseil de développement), le Pôle Santé œuvre sur l'ensemble des champs de la santé : prévention et promotion de la santé, offre de soins hospitalière et ambulatoire, médico-social.

Le Contrat Local de Santé est l'outil privilégié sur lequel s'appuie le Pays COB pour déployer une politique de santé adaptée aux enjeux du territoire.

2023 : Année d'élaboration du 3^{ème} CLS du COB et du lancement du CLSM (Conseil Local en Santé Mentale)

Les Contrats Locaux de Santé ont été institués par la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires de 2009. Les CLS sont des outils contractuels qui engagent l'Agence Régionale de Santé (et d'autres institutions) et une collectivité. Ils permettent de :

- Développer un programme d'actions permettant d'agir localement sur les problématiques de santé,
- Valoriser l'action des territoires en matière de santé et d'aménagement du territoire,
- Créer un espace de dialogue et de concertation entre les institutions en charge de la mise en œuvre des politiques de santé et les élus locaux,

- Mobiliser et fédérer les acteurs de la santé au sens large autour d'un projet commun.

Le Pays du Centre Ouest Bretagne porte depuis 12 ans un Contrat Local de Santé avec l'ARS Bretagne, le 1er CLS ayant été signé en 2012, suivi d'un deuxième CLS en 2017. Le CLS rassemble, outre le Pays COB et l'ARS, le Conseil Régional de Bretagne, le Département du Finistère et des Côtes d'Armor, les 3 CPAM 22, 29, 56, la MSA, le Conseil de développement du Pays COB et les Services de l'État.

Le pôle Santé : un appui pour la qualité de vie des habitants du territoire

Le 3^{ème} Contrat Local de Santé du Pays Cob a été signé le 9 janvier 2024 pour une durée de 5 ans (2024-2029). Le CHRU de Brest-Carhaix en est désormais signataire.

L'élaboration du 3^{ème} CLS s'est faite dans le cadre établi par l'ARS Bretagne en plusieurs étapes :

- Mise à jour du diagnostic territorial de santé (décembre 2022-mars 2023)
- Partage en ateliers collectifs avec les acteurs locaux (8 février 2023),
- Identification des priorités selon les axes thématiques des Contrats Locaux de Santé et rédaction des fiches actions (mars-juin 2023).



Le CLS s'articule autour de 5 axes et 20 fiches actions :

Attractivité des métiers et du territoire	4 fiches actions : attractivité des métiers et des structures, attractivité du territoire, développer la formation et l'exercice coordonné.
Prévention de la Santé et Santé Environnement	8 fiches actions : urbanisme favorable à la Santé, personnes âgées, maladies cardio-vasculaires, addictions, cancer, santé environnement, activité physique, violences intrafamiliales.
Santé Mentale	1 fiche action : déploiement du Conseil Local en Santé Mentale.
Parcours de soins et concertations territoriales - Accès aux droits et aux soins des publics fragiles	5 fiches actions : faire connaître les dispositifs Communauté 360°, améliorer les réponses aux citoyens par la concertation territoriale, améliorer l'accès aux droits et aux soins des publics fragiles (+ Service Hospitalo-universitaire en Odontologie et Soins palliatifs)
Information et communication et participation citoyenne	2 fiches actions : information et communication et participation citoyenne.

Projets et dynamiques portés en 2023

Développement de l'offre de soins et de services de santé

- AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Équipe Mobile en Soins Palliatifs portée par la Fondation AUB-Santé, en collaboration avec le CHU de Brest-site de Carhaix et le DAC Appui Santé COB.
- Offre de soins ambulatoire, Maisons de santé et Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) : accompagnement des professionnels, lien avec les institutions (ARS et CPAM), aide aux premières démarches, relais d'informations sur le contrat ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) de la CPAM.

Le pôle Santé : un appui pour la qualité de vie des habitants du territoire

- Accueil et information de professionnels de santé ayant un projet d'installation sur le COB, information sur les aides, contacts et relais, rencontres avec les partenaires.
- Partenariats : ARS, CPAM, Conseil Départementaux, Dispositif d'Appui à la Coordination, CPTS, dynamiques partenariales locales...

Attractivité du territoire :

Montrer que notre territoire est attractif, le faire connaître, le valoriser, valoriser les équipements qui s'y sont développés ces dernières années (maisons pluriprofessionnelles de santé, IRM, fauteuils dentaires...les services à la population ou l'offre culturelle, la qualité de son environnement...) est indispensable pour y attirer des professionnels de santé.

La Journée des métiers de la santé à Gourin le 7 décembre 2023

Le Pays COB a coordonné une journée dédiée aux internes en médecine générale. Plus de 40 internes ont été accueillis à Gourin pour un temps d'échanges avec les professionnels libéraux du territoire et les Centres Hospitaliers du secteur.

Projet Educ Tour : ce programme développé par la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) a pour objectif de sensibiliser les étudiants des métiers de la santé (internes en médecine, étudiants infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignants...) à l'exercice coordonné et à valoriser la pratique en milieu rural. Ce projet est engagé pour une session en 2025 sur le COB.

Projet d'hébergement pour le personnel du soin en formation : ce projet permettra d'améliorer l'accueil des professionnels du soin en formation sur le territoire (internes à l'hôpital, chez les libéraux, futurs médecins juniors, étudiants/stagiaires infirmiers, internes en odontologie...)

La participation à la dynamique du Conseil Départemental des Côtes d'Armor (« Tout vivre en Côtes d'Armor ») sur les campagnes d'attractivité vis-à-vis des professionnels de santé.



Mobilisation des élus du territoire pour le maintien et le développement des services à l'hôpital de Carhaix

Les difficultés rencontrées à l'hôpital de Carhaix, notamment la régulation du Service d'Accueil et d'Urgences, aujourd'hui régulé 24h/24h posent de nombreuses problématiques concernant l'accès aux soins pour les habitants du territoire. Un protocole de sortie de crise a été signé le 27 octobre 2023 avec la Préfecture du Finistère, l'Agence Régionale de Santé Bretagne, le CHU de Brest-Carhaix, le Président du Conseil de Surveillance du CHU de Brest-Carhaix, les 5 Présidents des EPCI du COB et le Président du Pays COB.

Certains des projets soutenus et encouragés depuis de longues années par la Commission Santé ont été inscrits au protocole :

• Vers l'installation d'une IRM fixe

Ce projet est dorénavant acquis et l'installation d'une IRM fixe à Carhaix et Guingamp est prévue au 1er trimestre 2025.

• Le développement du Service Hospitalo-Universitaire en Odontologie

L'extension du service doit se faire pour le 3ème trimestre 2025 avec l'installation de 3 fauteuils supplémentaires.

• La création d'une Unité de Soins Palliatifs :

Ce projet, travaillé avec les acteurs du territoire depuis les travaux du 2ème Contrat Local de Santé (2017-2022), est désormais acté et l'Unité de Soins Palliatifs de 10 lits doit se mettre en place au 2ème semestre 2024.

Le pôle Santé : un appui pour la qualité de vie des habitants du territoire

Projets en lien avec la prévention et promotion de la santé :

Prévention des maladies cardiovasculaires

- Accompagnement à la mise en place du programme de prévention des maladies cardiovasculaires chez les femmes de la Mutualité Française de Bretagne « Cœur de femmes » Bretagne, sur la commune de Gourin (novembre et décembre). Le Pays COB a développé l'action sur d'autres communes du territoire : une session a été programmée à Loqueffret en février et mars 2023.
- Réflexions avec le Département Universitaire en Médecine Générale sur la poursuite du programme SPICES Kalon Yac'h de prévention des maladies cardiovasculaires (vers un SPICES Kalon Yac'h 2 ?)

Santé et environnement

- Organisation d'une journée dédiée à la santé environnementale le 10 juin 2023, en partenariat avec la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB) au village de Saint-Antoine à Lanrivain.
- Réponse à un appel à projet lancé par le département des Côtes d'Armor afin de construire un programme de prévention en matière d'alimentation, à destination des publics précaires et des jeunes sur la CCKB.



Les lundis de la santé

Dans le cadre du Contrat de Réciprocité entre Brest Métropole et le Pays COB, le Pôle Santé organise la diffusion en direct, au cinéma de Carhaix, des conférences brestoises « Les Lundis de la Santé » développées par la Ville de Brest en partenariat avec le CHRU et l'UBO. Chaque année, 4 conférences sont diffusées à Carhaix, en fonction des priorités identifiées par le Contrat Local de Santé et des retours du public.

Prévention de la souffrance psychique et du suicide

- Poursuite du déploiement du dispositif APESA (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) sur le Pays COB et adaptation du dispositif à desti-

nation des élus locaux. Le dispositif APESA vise à accompagner les entrepreneurs et les élus en situation de souffrance à travers un réseau de sentinelles et de psychologues formés au dispositif.

TEMPS DE SENSIBILISATION AUX RISQUES EN SANTÉ DES ÉLUS

LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 À PARTIR DE 18 H - MAËL-CARHAIX
(Salle Arc en Ciel - 12 rue de Rostrenen)

LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 À PARTIR DE 14 H - GOURIN
(Petite salle des fêtes de Tronjoly - 307 All. du Dom. de Tronjoly)

LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 À PARTIR DE 18 H - BRASPARTS
(Centre culturel Frédéric Le Guogder - 9 rue de la Mairie)

Animé par Monsieur Jean-Luc Douillard, Psychologue clinicien et co-fondateur du dispositif APESA

- 3 temps de sensibilisation aux risques en santé des élus ont rassemblé une cinquantaine d'élus du territoire et ont permis d'échanger sur l'exposition régulière à de multiples responsabilités et situations à fort potentiel de tension de ces derniers. Suite aux sollicitations, 2 temps de formation complémentaires ont été programmées en 2024 afin d'élargir le réseau de sentinelles (personnes relais du dispositif) présent sur le territoire.

Santé des séniors

- Participation aux réflexions du groupe de travail « personnes âgées » créé dans le cadre du projet de cohésion sociale de Poher Communauté.
- Organisation du projet de ciné-débat consacré à la thématique des aidants, le 5 octobre 2023 (90 participants).
- Journée Santé des Séniors, organisée par le CHU de Brest – site de Carhaix en partenariat avec le Pays COB et le Dispositif d'Appui à la Coordination Appui Santé COB (10 novembre 2023) dans le cadre de la dynamique territoriale impulsée par le déploiement du dispositif Allo gériatre de la filière gériatrique de Carhaix. Cette journée a rassemblé plus de 100 personnes au Glenmor à Carhaix, avec une matinée dédiée aux professionnels de santé et l'après-midi au grand public.

Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Lancées dans les années 1990, les SISM constituent deux semaines privilégiées (en octobre) au cours de l'année pour promouvoir la santé mentale à l'échelle nationale. Elles permettent de mobiliser les acteurs du territoire, de sensibiliser le grand public sur les questions de santé mentale, et d'informer la population. Sur le Pays du Centre Ouest Bretagne, le déploiement du CLSM a permis de coordonner, de mobiliser et/ou d'organiser

Le pôle Santé : un appui pour la qualité de vie des habitants du territoire

différentes actions en partenariat avec les acteurs locaux :

- 5 lieux de diffusion : Carhaix, Rostrenen, Gourin, Huelgoat et Plouguernevel
- 8 actions menées
- 20 partenaires organisateurs
- 22 partenaires participants
- Plus de 400 participants aux différentes actions



Lancement du Conseil Local en Santé Mentale du Pays COB

Les conseils Locaux en santé Mentale sont des **espaces de concertation et de coordination** entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Ils permettent une **approche locale et participative** concernant la prévention et le parcours de soins.

Au regard des problématiques en santé mentale sur le territoire et suite à différents travaux engagés par le Pays COB en matière de santé mentale, le Pays COB a acté la mise en place d'un CLSM en juillet 2022. L'embauche d'une coordinatrice en janvier 2023 a permis de lancer le CLSM COB.

Diagnostic du territoire en santé mentale

La réalisation du diagnostic en santé mentale sur le Pays COB a permis de déterminer cinq axes de travail prioritaires pour les années 2023-2025 :

- Accès aux soins et à la continuité de soins
- Santé mentale des moins de 30 ans
- Logement et mobilité
- Prévention et promotion de la santé
- Interconnaissance

Feuille de route pour consolider le CLSM du territoire

Proposition et validation par le Comité de pilotage du CLSM d'une feuille de route d'actions à développer :

- Réflexions pour la création d'une Commission d'étude de cas pluridisciplinaire
- Organisation d'un Groupe de travail sur la santé mentale des jeunes de moins de 30 ans
- Mobilisation et coordination des actions menées dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2024
- Sensibilisation des usagers et des professionnels au sujet de la santé mentale

Projet GEM de Carhaix

En 2023, le CLSM COB a coordonné la réponse de Poher Communauté à l'appel à candidature de l'ARS Bretagne pour la création de deux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) en Bretagne. La mobilisation et le travail partenarial avec les acteurs du territoire a permis la validation de l'ARS. Le GEM de Carhaix ouvrira ainsi ses portes en février 2024 et sera un point de rencontre et d'échange pour les personnes en situation d'isolement et/ou en souffrance psychique sur le Centre Finistère.

Collectifs de prévention de la souffrance psychique

Le CLSM COB coordonne et appuie 3 collectifs dédiés à la prévention de la souffrance psychique et du risque suicidaire qui permettent de développer des actions de prévention, de sensibilisation ou de formations :

- Le collectif 22 à l'échelle du COB 22
- Le collectif Kizidik à l'échelle finistérienne.
- Sur la partie morbihannaise du COB, le CLSM participe aux réunions du collectif « les semeurs de santé » qui mène des actions alliant culture et santé.



Coordinatrice du pôle Santé : Isabelle LE GAL

Chargée de mission CLSM (Conseil Local en Santé Mentale) : Immaculée ABGLA

Chargée de mission prévention de la santé : Valentine COZIC

Référent de la Commission Santé du Conseil de développement : Jean-Pierre HÉMON

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : LA CONCERTATION CITOYENNE COMME DYNAMIQUE DU TERRITOIRE



Le Conseil de développement : la concertation citoyenne comme dynamique du territoire

Le Conseil de développement (CoDev) est un outil de démocratie participative et contributive au service du territoire. Ouvert à toutes et à tous, il place la concertation citoyenne au cœur des projets et constitue à la fois un outil de concertation et de mise en réseau, en lien avec des partenaires publics et privés et les élu·e·s du territoire.

Le CoDev du Pays COB est impliqué à la fois au sein des missions du Pays (cf Pôle santé et mission Culture) et sur des sujets dont il s'autosaisit et qui émanent des acteurs·rices du territoire : la culture, la formation, la jeunesse et les transitions.

Transitions

Tout au long de l'année, les membres de la commission Transitions se sont réunis pour définir et affiner leurs axes de travail, notamment lors d'un « **Brunch des Transitions** » le 5 février 2023 à Mellionec (22) et **une rencontre à la ferme** de Baptiste Coent le 19 octobre à Cléden-Poher (29). Plusieurs temps d'échanges ont également permis la mise en place de la gouvernance du **Comité de Programmation Leader**.

En 2023, La commission Transitions a souhaité orienter ses réflexions autour de l'agriculture et de l'alimentation.

FOCUS : Parlons Agriculture ! Komzomp eus labour-douar !

Pour nous permettre d'imaginer l'agriculture d'ici quelques années sur le Pays COB, nous avons organisé le 18 mars 2023 à Carhaix (29) une Conférence-débat à partir de la prospective de la Chambre d'Agriculture de Bretagne. 60 personnes ont répondu présents à l'événement.

Cette exploration de cinq scénarios de modèles agricoles à l'horizon 2040 était présentée par la Chambre d'Agriculture et alimentée par les témoignages d'acteurs locaux. Ainsi, nous avons accueilli Jaap Zuurbier, président de Rés'Agri centre 29, Ronan Le Denmat, Président du Comité Territorial Poher-Kreiz Breizh, Hicham Legrand, jeune éleveur laitier à Gourin, Jean-François Sarreau, agriculteur à la retraite militant du

non labour et 1er adjoint de Landeleau.

Ce temps riche en échanges s'est clôturé par la projection du film Visages d'un Pays - Dremmoù ur vro d' Astrid de Cazalet : un objet filmique qui présente l'exploration en 2020-2021 des paysages du Centre Ouest Bretagne par un collectif éphémère, qui nous parle de l'agriculture d'aujourd'hui à travers la danse contemporaine, la photographie et la création sonore.



Réponse à l'Appel à projets « adaptation aux impacts du changement climatique »

A l'été 2023, le CoDev a été interpellé par certains de ses membres sur la nécessité d'envisager l'adaptation du territoire et de ses acteurs aux impacts du changement climatique. En concertation avec le Pays et les technicien·nes des EPCI qui le composent, le Pays Cob a répondu à l'appel à projet « Adaptation aux Impacts du Changement Climatique » de la Région Bretagne.

Le Conseil de développement : la concertation citoyenne comme dynamique du territoire

Jeunesses et formations

Le Conseil de développement a pérennisé son animation territoriale auprès des jeunes et des acteurs jeunesses du territoire par le biais de différentes actions :

Les films « *NERZH, 10 portraits de notre territoire* »

Les films « *NERZH, 10 portraits de notre territoire* » réalisés en 2021 ont poursuivi leur tournée, notamment au sein des établissements publics et scolaires.

La collaboration entre l'équipe du Conseil de développement, les services jeunesses des communautés de communes ainsi que les équipes pédagogiques et enseignantes ont permis la rencontre avec des collégiens, dès la 4ème, pour échanger sur leurs connaissances des métiers et envisager des avenir possibles sur le territoire. Au cours de l'année 2023, 321 jeunes du territoire au total ont participé à trois projections et trois ateliers.



FOCUS Formation

Les travaux engagés pour les jeunesses du territoire ont mené le Conseil de développement à se pencher sur l'accès à la formation tout au long de la vie (formation continue) et l'accès à l'enseignement supérieur (formation initiale).

Depuis 2021, le Codev anime la coordination du projet campus numérique sur le territoire.

Le projet a débuté avec la constitution du consortium répondant à l'appel à projet DEFFINOV - Tiers-Lieux, porté par la CCKB. Une trentaine d'acteurs exerçant leurs activités sur l'ensemble du Pays COB (9 tiers-lieux ou projets de tiers-lieux, 6 organismes de formations et 16 autres acteurs - entreprises publiques et privées) se sont réunis pour candidater à cet appel à projets régional qui offre la possibilité d'une aide pour les tiers-lieux accueillants ou souhaitant accueillir des formations.



Le diagnostic de territoire sur le paysage des formations et de l'emploi, couplé à la prise en compte des activités des tiers-lieux existants et des envies de leurs publics ont permis de dégager quatre thématiques de formation : le numérique, l'alimentation, l'entrepreneuriat et la découverte de soi, des métiers et des formations.

Le Consortium a été lauréat de cet appel à projets en octobre 2023, le lancement des actions débutera courant 2024.

Le Conseil de développement : la concertation citoyenne comme dynamique du territoire

Création du Collectif Jeunesse du Kreiz Breizh

Le Conseil de développement a rejoint le Collectif Jeunesse du Kreiz Breizh composé de Famille Rurale, la MRJC Mouvement Rural pour la Jeunesse Chrétienne, l' ESJ Etablissement Services Jeunesse de Rostrenen, et à l'initiative du service Jeunesse de la CCKB.

Il a permis la création du **premier Forum Jeunesse** qui s'est tenu le vendredi 10 novembre à Rostrenen. Cet événement a permis au collectif de réunir une quarantaine d'acteurs autour des jeunes (accès aux droits, mobilité, santé, culture, loisirs...) agissant sur le territoire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh. Dans un esprit de collaboration et de complémentarité des actions, les participants vont pouvoir intégrer le Collectif, créer des temps d'interconnaissance et d'autres temps forts pour les années à venir.



Dans la continuité des travaux au sein du Chantier 13 « Dialogue Jeunes et Élu·e·s »,

programme régional breton, le Conseil de développement a participé à l'élaboration d'un catalogue recensant les actions et événements bretons qui mettent en avant les liens et le dialogue entre les jeunes habitants et les élus de leur territoire.

Il a également participé à l'organisation de la journée régionale du chantier le 12 avril à Landévant qui a réuni pas moins de 80 participants sur ce sujet.



Culture

Trois groupes de travail se sont constitués en 2023, autour de :

- La création d'une carte numérique collaborative des acteurs culturels du COB, <https://culturecob.gogocarto.fr/>
- L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires locaux (habitants et professionnels) de ce type de projets : un catalogue, trois rencontres locales et un temps de formation entre pairs ont résulté du travail impulsé par ce groupe.
- L'organisation d'un temps fort en fin d'année. Ce dernier a permis de rendre compte des travaux de la Commission sur le sujet de l'EAC et de faire rimer culture et démocratie.

Le Conseil de développement : la concertation citoyenne comme dynamique du territoire

FOCUS Temps Fort Parlons Culture ! Komzomp eus Sevenadur ! #2

Les membres de la commission Culture ayant intégré le groupe de travail Temps Fort ont participé à l'organisation générale de l'événement **Parlons Culture ! Komzomp eus Sevenadur ! #2** qui s'est déroulé la dernière quinzaine de novembre et dont les 9 rendez-vous ont réuni près de 300 personnes.

En complément des trois « rencontres locales de l'Éducation artistique et culturelle », trois projections du documentaire « Visages d'un Pays | Dremmoù ur Vro », réalisé par le Centre Pompidou en 2021 à l'initiative du Pays et du CoDev, ont été organisées. Elles ont permis d'ouvrir la discussion sur l'impact et les apports des projets d'EAC sur leurs participants autour de la question des paysages et de la production alimentaire.

D'autres rendez-vous ouverts à toutes et tous ont permis de diversifier le public du temps fort et de prolonger la réflexion en proposant des événements culturels pour parler de démocratie, d'engagement citoyen, de tiers-lieux... :



- Samedi 25 novembre à Berrien (29) : suivi par **70 spectateurs**, le spectacle « **DémoKratie ou le triomphe de l'amour** » (co-création d'Alexia Falavel et Yvan Richard, Cie Fayr Play) a ouvert un après-midi consacré à « cultures de la démocratie / culture de la coopération », qui s'est prolongé autour d'un débat et d'un stand de livres proposé par le café-librairie L'Autre Rive et trois témoignages.



- Vendredi 01 décembre au Faouët (56), au Grand Manger : **La Nuit de la démocratie et des territoires #5 « Tiers-lieux, tiers-espaces... on refait le monde ! »**, soirée d'échanges et de débats partout en France initiée par les Localos (collectif national « des projets en campagne, du développement local, de l'autonomie et de l'impertinence ») et adaptée par un collectif spontané de citoyens, a réuni **45 personnes**. Des personnes très différentes, d'âges et de conditions sociales mélangées, ont tou-te-s réfléchi et partagé leur idéal, vers quelque(s) chose(s) autre(s), un commun volontaire et certainement profitable à tou-te-s.

Le Conseil de développement : la concertation citoyenne comme dynamique du territoire

Les réseaux

Le projet Kreiz Parzh

Le CoDev poursuit le projet Kreiz Parzh depuis 2020. L'objectif : créer un espace d'interconnaissance entre 3 CoDevs : Loudéac, Pontivy et le COB sur les thématiques des jeunes et de la formation, de l'alimentation, et des transitions.

Nos CoDevs centre-bretons partagent de nombreuses problématiques et s'inspirent mutuellement des projets réalisés sur les territoires. Ainsi, le projet Transithons ! que nous portions en 2021 et 2022 se poursuit sur le territoire de Pontivy en 2023 et 2024.

Le Réseau des Conseils de développement bretons

Le CoDev du Pays COB est particulièrement investi dans le réseau des Conseils de développement bretons. C'est un espace d'échanges qui permet d'avoir une vision régionale. Ainsi le CoDev co-organise certains événements et temps de formation destinés aux membres et aux animateurs·trices des CoDev.s. Sur l'année 2023, le CoDev a ainsi participé à de nombreuses rencontres :

- 2 formations :

« Design territorial : utilisation de cartographie pour construire collectivement des projets de territoire thématiques » avec l'agence DICl.

« Participation et mobilisation citoyenne » avec Ellyx

- 6 réunions du Comité d'animation du Réseau des CoDev

- 2 rencontres avec le CESER :

10/05/2023, Comment lutter contre le non-recours et favoriser l'accès aux droits en Bretagne ?

12/10/2023 : CESER et Conseils de développement : regards croisés sur la participation citoyenne

Depuis 2021 nous adhérons également à la Coordination nationale des Conseils de développement.

Coordnatrice du Conseil de développement : Aurore DUC

Chargée de mission animation CoDev : Myriam LORANT

Co-délégués généraux du Conseil de développement : Daniel CAILLAREC et Anouk DUPIN

LE DYNAMISME DES ACTIONS TERRITORIALES MENÉES AVEC L'ALECOB ET PORTÉES PAR LE PAYS COB



Le dynamisme des actions territoriales menées avec l'ALECOB et portées par le Pays COB

Fonds chaleur du Pays du Centre Ouest Bretagne

Le fonds chaleur de l'Ademe permet de financer les projets de géothermie, chaudières bois, réseau de chaleur ou installation solaire thermique pour les collectivités, entreprises et agriculteurs du territoire. Le Fonds Chaleur Territorial a été lancé au printemps 2020, et s'est achevé en juin 2023.

L'ALECOB s'est chargée d'animer ce programme qui a atteint plus de 80% de l'objectif initial :

Chaleur renouvelable produite	3 804 MWh/an
Quantité de fioul substituée	381 883 L/an
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	1 027 TeqCO ₂ /an
Aides du fonds chaleur	736 240 € (46% en moyenne)
Investissement global	1 586 532 €

La création d'un opérateur territorial de vente de chaleur clé en main est en réflexion pour accélérer les projets et la candidature pour un 2^{ème} Fonds chaleur a été déposée en fin d'année.



Auberge Le Vieux Puits à Meslan, équipée d'une chaudière bois granulés financée par le fonds chaleur

SARE - le service d'accompagnement à la rénovation énergétique

Le SARE est le dispositif qui permet de financer le service public de l'information sur l'énergie sur le territoire : l'Espace France Rénov' qui est animé depuis 2001 par l'ALECOB. Le volume d'activité en 2023 a été le suivant :

- 878 conseils simples
- 520 conseils personnalisés
- 32 diagnostics à domicile pour les ménages non éligibles aux aides de l'ANAH
- 41 conseils hors rénovation énergétique (en général sur le solaire photovoltaïque)

Et puis en lien avec les services de développement économique des communautés de commune :

- 31 conseils aux entreprises
- 27 visites et bilans énergétiques vers les entreprises



Réunion d'information pour les particuliers à Rostrenen

Une nouvelle convention entre le Conseil Régional et le Pays sera négociée pour 2024.

Le dynamisme des actions territoriales menées avec l'ALECOB et portées par le Pays COB

ACTEE Merisier & Chêne

Le Pays COB et Brest Métropole ont été lauréats de l'appel à projet ACTEE Merisier en juillet 2021. Ce programme avait pour but d'accélérer la rénovation énergétique des écoles publiques, en apportant un financement sur les audits thermiques et missions de maîtrise d'œuvre. Initialement prévu pour prendre fin en décembre 2023, il se terminera en juin 2024. Ce travail est animé par l'ALECOB.

Liste des audits réalisés et financés : écoles publiques de Landeleau, Roudouallec, Saint-Caradec-Trégomel, Gourin, 4 écoles à Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Coray, Lignol, Persquen, Lanvénegen, 4 bâtiments pour la CCKB.



Rénovation en cours de l'école de Landeleau

Pour le lot Maîtrise d'œuvre, l'enveloppe est répartie entre les communes ayant débuté ou clôturé la mission : Locmalo, Scrignac, Landeleau, Saint-Caradec-Trégomel, Persquen.

Enveloppe globale de financement des quatre lots constituant ce programme :

ALECOB :

- RH : 47 383 €
- Instrumentation : non sollicité
- Audits : 55 010 €
- Maîtrise d'œuvre : 54 107 €

Brest Métropole :

- RH : non sollicité
- Instrumentation : 24 213 €
- Audits : 34 537 €
- Maîtrise d'œuvre : non sollicité

Les différentes aides représentent un montant total de 215 250 € et constituent un pourcentage d'environ 50% des coûts.

Pour continuer ce travail, le Pays COB et l'ALECOB ont candidaté à l'appel à projet ACTEE Chêne pour accompagner la rénovation globale de 60 bâtiments publics tertiaires. Ce nouveau programme qui se déroule sur trois ans, court jusqu'au 31 décembre 2026. Bien que destiné à l'ensemble des bâtiments publics, la rénovation des écoles reste une priorité et bénéficie de bonus conséquents sur l'ensemble des lots ; un bonus vient également diminuer le reste à charge des communes de moins de 3500 habitants. Le financement de ces bonus est assuré par la Banque des Territoires dans le cadre du programme EDURENOV.

Le Pays COB est lauréat pour un coût de 2,080 M€ et une enveloppe d'aide de 1,323 M€ qui se répartit en cinq lots :

- RH pour le financement d'un poste de chargé de mission/économiste de flux : 108 000 €
- Instrumentation : 87 000 €
- Audits énergétiques : 200 875 €
- Maîtrise d'œuvre : 786 165 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 141 050 €
(lot supplémentaire destiné à renforcer l'accompagnement des collectivités)

Le programme ACTEE Chêne se compose de plusieurs appels à candidatures dont le premier a eu lieu en juillet 2023, d'autres appels à candidatures permettent à de nouveaux groupements de s'inscrire et/ou pour les groupements existants, de déclarer de nouveaux bâtiments. Ainsi, la prochaine candidature Chêne 3 se clôture le 30 avril avec un jury qui statuera courant juin 2024.

BILAN FINANCIER



Bilan Financier du Pays COB en 2023

La gestion du PETR est menée constamment selon les principes suivants :

- Limiter et/ou contenir les charges fixes
- Stabiliser les cotisations des EPCI
- Renforcer les recettes pour stabiliser les missions d'ingénierie dans la durée

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	2021	2022	2023
TOTAL Dépenses Fonctionnement	1 311 890.12 €	1 334 296.12 €	1 215 071.98 €
TOTAL Recettes Fonctionnement	1 240 261.39 €	1 320 899.98 €	1 218 740.64 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	71 628.73 €	13 396.02 €	3 668.66 €
Report (Résultat d'exploitation reporté - cpte 002)	206 855.60 €	135 226.87 €	121 830.85 €
Résultat de clôture fonctionnement	135 226.87 €	121 830.85 €	125 499.51 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT	2021	2022	2023
Dépenses Investissement	49 740.51 €	55 179.43 €	61 460.18 €
Recettes Investissement	90 023.02 €	50 727.54 €	74 100.49 €
Résultat d'investissement de l'exercice	40 282.51 €	4 451.89 €	12 640.31 €
Report (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - cpte 001)	8 859.13 €	49 141.64 €	44 689.75 €
Résultat de clôture investissements	49 141.64 €	44 689.75 €	57 330.06 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023 (Fonctionnement + Investissement)	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Fonctionnement 2023	1 215 071.98 €	1 218 740.64 €	3 885.01 €
Investissement 2023	61 460.18 €	74 100.49 €	12 640.31 €
Total exercice 2023	1 276 532.16 €	1 292 841.13 €	16 525.32 €
Report recettes fonctionnement 002		121 830.85 €	125 715.86 €
Report recettes investissement 001		44 689.75 €	57 330.06 €
Résultat de clôture	1 276 532.16 €	1 459 361.73 €	183 045.92 €

REVUE DE PRESSE



ROSTRENEZ

Un nouveau site internet pour le Pays Cob

La dernière mise à jour du site internet du Pays du Centre Ouest Bretagne datait de 2008. Les élus ont donc décidé de dépoussiérer l'image de l'établissement et de lui donner un coup de jeune technique, mais aussi une visibilité plus attrayante et de meilleure qualité pour le visiteur numérique. Le logo du Pays Cob a également été retravaillé.

L'ensemble du Pays cartographié

Sur son nouveau site, chaque mission du Pays Cob est expliquée et détaillée avec une entrée en breton du fait que le pays adhère à la charte Y'a d'ar Brezhoneg. L'ensem-

ble du Pays Cob est également cartographié en mettant en avant les cinq communautés de communes, puis chaque communauté est elle-même détaillée commune par commune. Dans quelque temps, un nouvel onglet sera ajouté avec pour thème, la transition écologique.

La page des actualités du Pays sera certainement la plus ouverte par les internautes. Elle reprendra les dossiers en cours, les projets, l'état d'avancement de la gestion administrative et financière du Pays.

Pratique

Le site est ouvert depuis le mercredi 1er mars à l'adresse payscob.bzh.



Geneviève Le Meur, directrice du Pays Cob ; Gaëlig Evenou, référente pour le nouveau site, et Jean-Charles Olé, président du Pays Cob.

Le Télégramme - 1^{er} mars 2023

CARHAIX-PLOUGUER

Réfléchir à l'agriculture de 2040

Le comité de développement du Pays Cob organise une conférence sur l'évolution de l'agriculture à l'horizon 2040 ce samedi 18 mars. Elle réunira plusieurs acteurs du secteur et est ouverte à tous.

La Chambre d'agriculture de Bretagne a mené une étude sur l'évolution de l'agriculture et de l'agroalimentaire bretons à l'horizon 2040 en explorant cinq scénarios contrastés pour la Bretagne, avec notamment le déclin de l'élevage, la neutralité carbone, la priorité à l'économie, une agriculture décentralisée ou encore la place croissante des productions végétales.

Témoignages d'acteurs du territoire

Le comité de développement du Pays Cob propose une conférence gratuite sur le sujet, samedi 18 mars, à partir de 14 h. « La conférence sera émaillée du témoignage de plusieurs acteurs du territoire », détaille Daniel Caillarec, délégué général du conseil de développement, qui sera présent lors de l'événement.

À ses côtés se trouveront notamment Jaap Zuurbier, président de Res'agri centre, Ronan Le Denmat, éleveur laitier à Canihuel et élu à la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, Isabelle Hautreux, directrice de l'abattoir de Rostrenen, Icham Le Grand, producteur laitier à Gourin, Jean-François Sarreau, agri-



De gauche à droite, Ronan Le Denmat, de la chambre d'agriculture, Daniel Caillarec, du conseil de développement, Jaap Zuurbier, de Res'agri centre, et Aurore Duc, chargée de mission et animatrice du conseil de développement.

culteur retraité, membre du collectif non-labour et élu à Landeleau, et Jacqueline Mazéas, première vice-présidente de Poher Communauté en charge de l'économie.

Plusieurs variables évoquées

« Cette étude prospective à l'horizon 2040, présentée avec les cinq scénarios contrastés et poussés à l'extrême, permettront de partager nos réflexions et nos problématiques avec le grand public », complète Ronan Le Denmat.

« C'est une super façon d'aborder le sujet de l'agriculture de façon objective afin de sensibiliser les gens au maximum avec des variables comme le consommateur citoyen, le territoire, ou encore le fait que les agriculteurs veulent davantage de temps pour profiter de leurs loisirs », ajoute Aurore Duc, coordina-

trice et animatrice du conseil de développement.

Un temps d'échange avant un film

À 17 h 30, un temps convivial permettra un échange avec les participants avant, à 18 h 30, la projection du film « Visages d'un pays ». Ce dernier a mis en scène une dizaine d'agriculteurs, éleveurs et maraîchers du territoire, et une classe de 2nd agro-équipement du lycée Saint-Yves de Gourin, qui a été primé au festival de Cannes 2022 !

Pratique

Conférence gratuite et ouverte à tous, samedi 18 mars, à partir de 14 h, à la salle Karses Park, à Carhaix. Renseignements auprès d'Aurore Duc, au 07 48 13 76 07 ; a.duc@payscob.bzh

Le Télégramme - 16 mars 2023

≡ Pays de Carhaix

Le Télégramme

Jeudi 11 mai 2023 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29

Bretagne
INCROYABLES JARDINS

Dossier spécial : incroyables jardins !

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Pays Cob veut promouvoir le covoiturage et l'autostop

Face aux problèmes de mobilité, le Pays Cob cherche à développer des moyens de transport alternatifs, tel le covoiturage. Une expérimentation sur l'autostop sera aussi menée ces prochains mois.

Jean-Noël Potin

1 Des solutions complémentaires

Dominique Cogen en convient : covoiturage et autostop ne permettront pas, à eux seuls, de résoudre tous les problèmes de mobilité sur le territoire. Mais pour le vice-président chargé des questions de mobilité au sein du Pays Cob, « ils peuvent constituer des solutions complémentaires de transport ».

Pour amplifier le covoiturage, l'idée de mettre en place des lignes de covoiturage a été un temps évoquée. Un projet abandonné à la suite des conclusions d'une étude réalisée en 2022. « Le Pays Cob est un territoire aux flux dispersés. On ne dénombre pas assez de véhicules sur un seul axe pour que de telles lignes puissent fonctionner », explique Dominique Cogen. « Cette étude a néanmoins été très utile », tempère Mathilde Vaulay, chargée de mission mobilité. Les 500 répondants ont en effet renseigné leurs trajets, ce qui permet d'avoir aujourd'hui une connaissance plus fine des déplacements à l'intérieur du territoire. « On a pu notamment cibler des lieux pour implanter des stations d'autostop », ajoute-t-elle.

2 Relancer le covoiturage

Pas facile de changer des habitudes qui ont la vie dure. L'ennemi pointé du doigt, c'est naturellement « l'autos-



Dominique Cogen, vice-président du Pays Cob chargé des questions de mobilité, Mathilde Vaulay, chargée de mission mobilité, et Goulven Malfroy, étudiant de l'UBO qui sera chargé de la mise en œuvre d'une expérimentation sur l'autostop. Photo J.-N.P.

lisme ». Traduisez : la pratique solitaire de conduite d'un véhicule motorisé. Dominique Cogen met en avant les atouts du covoiturage, « qui offre plus de convivialité, moins de stress, de la solidarité, un budget de

transport réduit et une voiture de moins sur la route ». Si elle demeure marginale, la pratique est néanmoins en croissance, notamment grâce aux campagnes de sensibilisation, ou lorsque le prix du

carburant explose. Dominique Cogen reconnaît qu'il s'agit d'un « travail de longue haleine ». « 280 habitants du Pays Cob se sont inscrits sur la plateforme OuestGo en 2022 », se félicite Mathilde Vaulay. Ils

n'étaient pas autant en 2019. « Pour encourager cette pratique, le partenariat a été renouvelé avec l'association Ehop, spécialiste de l'accompagnement au changement. La volonté est aussi de promouvoir la plateforme publique OuestGo, pour les trajets ponctuels comme ceux du quotidien.

Ehop et OuestGo ne prennent pas de commission sur la mise en relation des covoituteurs. La campagne de communication à venir mettra notamment en avant les primes gouvernementales incitatives : 100 € pour dix covoiturages de moins de 80 km, et encore 100 € pour trois covoiturages de plus de 80 km dans un délai de trois mois (renseignements sur la plateforme OuestGo).

3 Une expérimentation sur l'autostop

En parallèle, le Pays Cob a recruté un étudiant de l'UBO, Goulven Malfroy, en deuxième année de master en gestion des territoires et développement local. D'ici septembre, ce dernier doit mettre en place, à l'échelle du territoire, une expérimentation d'autostop organisée. « Ce projet a vocation à être coconstruit avec les communes qui seront volontaires pour cette expérimentation », souligne-t-il. L'idée est d'arriver à cibler les axes de passage par le biais d'un recensement collectif sur les usages. « Cela pourrait déboucher sur la mise en place d'arrêts sécurisés et bien visibles », précise Dominique Cogen.

LANDELEAU

Le futur directeur du Pôle d'équilibre territorial prend ses marques

● Les membres du comité syndical du Pôle d'équilibre territorial du pays Centre Ouest Bretagne (COB) se sont réunis, mardi à la mairie, pour une courte séance présidée par Jean-Charles Lohé. Le tour de table a été l'occasion, pour Hervé Le Gall, futur directeur de la structure qui remplacera Geneviève Le Meur à ce poste à partir du 3 juillet, de se présenter.

Ressources humaines

Le président propose la reconduction du poste de chargé de mission Prévention promotion de la santé pour deux ans à compter du 20 septembre 2023.

La personne recrutée sera chargée d'impulser et d'animer des dynamiques locales de santé, coordonner des projets en matière de prévention et promotion de la santé sur des thématiques définies comme prioritaires au sein du Contrat local de santé (prévention de la souffrance psychique et du suicide, addictions, dépistage des cancers,

maladies cardio-vasculaires, santé environnementale, violences intra-familiales etc). Le Pays COB étant la structure porteuse de la Destination touristique cœur de Bretagne-Kalon Breizh, le président propose la création d'un poste de chargé de projet en développement touristique chargé de la stratégie d'accueil des camping-caristes et des vanlifers. Le futur chargé de mission devra établir un diagnostic, élaborer une stratégie d'accueil et accompagner les projets publics ou privés.

Un convention pour la rénovation énergétique

Le comité autorise le président à signer la convention Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique 2023 (Sare) dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) avec le Conseil régional et la convention de reversement avec l'Agence locale de maîtrise de l'énergie du Centre Ouest Bretagne (ALECOB).



Jean-Charles Lohé (au centre), président du Pôle d'équilibre territorial du pays Centre Ouest Bretagne, entouré de Geneviève Le Meur, directrice, et de son successeur, Hervé Le Gall, qui prendra son poste le 3 juillet.

Le Télégramme - 3 juin 2023

≡ Pays de Carhaix

Le Télégramme

Mardi 6 juin 2023 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29

Retrouvez tous les dossiers de la rédaction

LOGEMENT, SANTÉ, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT, VIE QUOTIDIENNE

Rendez-vous sur letelegramme.fr/dossiers

Réunis aux halles de Carhaix, ce lundi 5 juin, l'ensemble des partenaires du projet Brest Cob inclusif, soit une soixantaine de personnes, ont participé à un temps d'échanges afin que chacun puisse exprimer son ressenti. Le président du Pays Cob, Jean-Charles Lohé, a salué « un travail très important ». Le Télégramme/Denis Noël/Polis



Ils ont retrouvé le chemin de l'emploi grâce à Brest Cob inclusif

Lancé en 2020, le dispositif Brest Cob inclusif, mis en place conjointement par Brest métropole et le Pays Cob, a permis de remettre sur le chemin de l'emploi près de 500 personnes.

Jean-Noël Potin

1 Qu'est-ce que le contrat de réciprocité ?

Signé en novembre 2016 par Brest métropole et le Pays Centre Ouest Bretagne, le contrat de réciprocité fut le premier à être ratifié en France. Il a été imaginé pour contrer les effets de la métropolisation, les trois quarts des nouveaux emplois étant aujourd'hui captés par les métropoles, surtout les emplois innovants. Par ce contrat, la volonté était de permettre le ruissellement des emplois des métropoles vers les territoires. Certains projets ont pu

avancer grâce à lui, comme la création de foyers de jeunes travailleurs à Motreff et Rostrenen, ou le renforcement de liens avec le CHRU de Brest qui a permis de faire avancer les dossiers de l'IRM ou de l'Ifas. C'est parce que ce contrat partenarial existait que Brest métropole a proposé au Pays Cob, en 2019, de participer à un appel d'offres conjoint dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (France relance). Cela a permis de financer le projet Brest Cob inclusif, dès 2020.

Pour Jean-Charles Lohé, président du Pays, « c'est un défi qui était à relever pour le territoire et le travail réalisé est important ». Bernadette Abiven, vice-présidente de Brest

métropole, qui parle « d'une expérience qui a produit des résultats », dit espérer qu'il y aura d'autres dispositifs semblables à l'avenir.

2 Quel était l'objectif du projet Brest Cob inclusif ?

Ce projet expérimental mené sur trois ans (de 2020 à 2023) et en simultané sur les territoires du Pays Cob et de Brest métropole, visait l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi par la remobilisation. La volonté était de toucher 300 personnes à Brest et 200 en Pays Cob.

3 Qui en étaient les acteurs ?

Huit structures ont été impliquées dans la mise en place de ce projet : quatre sur Brest métropole, et quatre en Centre Bretagne (Pays Cob, Cob formation, Tous vers l'emploi et l'Ulamis). « La volonté était d'aller chercher des gens inscrits nulle part. Plutôt que d'attendre que ces per-

sonnes viennent nous voir, nous sommes allés à leur rencontre, par le biais notamment des permanences sociales ou des structures d'accueil de jour », souligne Guillaume Jourden, directeur adjoint à Defi emploi, à Brest, qui œuvre sur la coordination du projet.

S'exprimant au sujet de l'action menée en Cob, Céline Pasco a précisé qu'en l'absence de permanences sociales sur notre territoire, « il a fallu procéder ici différemment. Nous avons démarché les maires et les CCAS, et sommes allés à la rencontre du public visé, lors des distributions alimentaires. On a beaucoup accompagné les gens en allant avec eux rencontrer les associations locales, de façon qu'ils soient capables de franchir la porte et d'y retourner sans nous par la suite ».

4 De quelle façon a-t-il été mis en place ?

Original dans son approche, le projet proposait de favoriser le retour à

l'emploi de personnes qui en étaient éloignées, par le remobilisation, le bien-être, le sport et la culture. Des visites d'entreprises étaient souvent proposées en parallèle des activités proposées. Une centaine d'actions concrètes ont été mises sur pied, dont 17 croisées entre les deux territoires.

5 Quels en sont les résultats ?

Ce lundi 5 juin, l'ensemble des partenaires du dispositif étaient réunis aux halles de Carhaix pour un temps d'échanges.

À quelques semaines de la fin du projet, il apparaît que sur 650 personnes concernées, 457 (235 femmes et 222 hommes) ont intégré le dispositif (sur un objectif de 500 à fin juin), dont 150 sur le Pays Cob. Sur notre territoire, la plupart des gens concernés ont réalisé leur insertion dans l'agglomération ou l'intérim. L'expérience fera l'objet d'un bilan chiffré en septembre.

≡ Pays de Carhaix

Le Télégramme

VIEILLES CHARRUES
Qu'aimeriez-vous savoir sur le festival ?



Flashez ce code pour lire notre dossier

Mardi 20 juin 2023 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29

Annick Barré, maire de Laz et présidente de l'Alecob, a remis plusieurs cadeaux aux écoliers de Roudouallec qui ont remporté le premier prix régional du concours Watty. Le Télégramme/Jean-Noël Potin



L'Alecob met les bouchées doubles pour la maîtrise de l'énergie

L'Agence locale de maîtrise de l'énergie du Centre Ouest Bretagne, qui se trouvait à l'étroit à la Maison des services au public, à Carhaix déménagera en juillet dans les locaux de la Direction générale des finances.

Jean-Noël Potin

1 Un déménagement imminent de l'Alecob

L'Agence locale de maîtrise de l'énergie du Centre Ouest Bretagne (Ale-cob), structure engagée pour la transition énergétique, était jusqu'ici localisée de Pöher communauté, à la Maison des services au public. « Nous y étions un peu à l'étroit et nous recherchions un autre endroit depuis quelques mois », a précisé le directeur Benoît Aignel. L'agence a finalement trouvé un nouveau lieu, le bâtiment de la Direction générale des finances publiques, où plusieurs bureaux ont été libérés. Le déménagement est programmé pour le mois de juillet.

2 Le dernier mandat d'Annick Barré à la présidence

Maire de Laz, Annick Barré vient de compléter son deuxième mandat de trois ans à la présidence de l'Ale-cob. « Ce sera donc ma dernière assemblée générale en tant que présidente », a-t-elle souligné, après avoir rappelé l'importance de « renforcer et d'accélérer les actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables face à l'augmentation des prix de l'énergie ». Annick Barré se félicite de la montée en puissance des moyens humains de l'Ale-cob, en 2022 : une chargée d'accueil du public a notamment été recrutée pour répondre aux sollicitations toujours impor-

tautes des habitants sur les questions énergétiques (l'agence a répondu à 1 134 demandes d'informations en 2022) ; une chargée d'animation scolaire a aussi été recrutée pour le programme Watty de sensibilisation des scolaires. L'accompagnement des collectivités a été d'autre part renforcé pour désormais 48 communes adhérentes au Conseil en énergie partagé. Plusieurs nouveaux administrateurs ont été élus, mercredi 14 juin, et le bureau se réunira ultérieurement pour désigner les fonctions des membres.

3 La précarité énergétique, un cheval de bataille

Un fonds d'urgence Zéro abandon a été mis en place en 2022 en direction des ménages les plus fragiles afin de lutter contre le mal-logement et la précarité énergétique, qui font partie des chevaux de bataille de l'agence. Trente ménages ont déjà profité d'un accompagnement en moins d'un an, pour un montant total de 22 000 €. Le revenu moyen

des ménages bénéficiaires ne dépassait pas 700 € par mois. Claire Label, conseillère en économie d'énergie, a rappelé, dans un atelier, l'importance d'agir. « Nous constatons que beaucoup d'habitants se chauffent au poêle à pétrole, du fait des hausses de coût énergétique, mais cela crée des risques pour la santé ». Myriam Charigny, du Secours catholique à Bostrenen, souligne que « les gens ignorent souvent qu'il existe des aides. Beaucoup de cas sont remontés par des associations comme la nôtre, mais aussi les élus, ou des particuliers ». L'Ale-cob peut fournir des conseils à ce sujet et propose aussi des instruments pour mesurer la qualité de l'air dans un logement.

4 Un premier prix régional au concours Watty

L'assemblée générale de l'Ale-cob a été précédée d'un mini-concert, à la pépinière des entreprises, celui des élèves de l'école Sainte-Thérèse de Roudouallec, qui ont remporté le premier prix régional dans le cadre

du concours Watty. « Quatre écoles du Pays Cob ont participé au concours, mais ce sont aujourd'hui 19 écoles du pays, soit 64 classes, qui sont accompagnées par l'Ale-cob dans le cadre de Watty », souligne Marie-Anne Séverino, chargée d'animation scolaire.

Florence Le Gallo, enseignante à Roudouallec, qui accompagnait ses élèves, mercredi, précise que ceux-ci ont planché toute l'année sur l'environnement en collaboration avec le musicien Yann Boursillon, de Langonnet.

« Ils ont composé plusieurs chansons avec l'artiste, dont une qui correspondait au thème de Watty. C'est celle que nous avons présentée. Les élèves ont écrit les paroles et Yann s'est chargé de la musique d'accompagnement », indique-t-elle. Les élèves ont reçu plusieurs cadeaux, livres et jeux des mains d'Annick Barré.

Pratique
Ale-cob, tél. 02 99 99 27 80.
Courriel : contact@alecob.org

Gourin : une expo sur l'avenir du pays de centre ouest Bretagne

Dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de cohérence territoriale (Scot), le pays du centre ouest Bretagne poursuit sa démarche d'information et de concertation auprès des habitants et acteurs du territoire.

L'exposition publique itinérante sur l'élaboration du Scot (schéma de cohérence territoriale) du pays du centre ouest Bretagne s'est installée à Gourin, dans le hall de l'espace Paul-Lohéac jeudi 13 juillet. Elle y restera jusqu'au mardi 25 juillet.

Enjeux sur 20 ans

« Au travers du Scot, les élus du pays Cob vont se fixer, pour les 20 prochaines années, un cadre commun pour mettre en cohérence leurs politiques publiques d'aménagement et ainsi organiser l'évolution du territoire », rappelle Jean-Charles Lohé, le président du pays Cob.

C'est donc un projet stratégique et structurant qui concerne les cinq intercommunalités du centre ouest Bretagne (communauté de communes de haute Cornouaille, du kreiz Breizh, Monts d'Arrée communauté, Poher communauté et Roi Morvan communauté).



Jean-Charles Lohé, président du pays centre ouest Bretagne, et Mathilde Vaulay, chargée de missions Scot et mobilités, ont installé l'exposition dans le hall de l'espace Paul-Lohéac à Gourin, le jeudi 13 juillet.

L'exposition publique présente l'ensemble des étapes d'élaboration, la démarche Scot, les éléments marquants du diagnostic, les orientations stratégiques retenues par les élus pour l'avenir du territoire et les objectifs proposés pour orienter les politiques publiques.

Les visiteurs peuvent aussi s'exprimer en utilisant une boîte à idées associée à l'exposition. « Nous sommes dans la dernière ligne droite du Scot. Le projet devrait être arrêté cet automne, et l'enquête publique devrait

avoir lieu dans le courant du premier semestre 2024 », explique Mathilde Vaulay, chargée de missions Scot et mobilités dans le pays centre ouest Bretagne. Après Gourin, l'exposition prendra la direction de la mairie du Huelgoat, du 27 juillet au 23 août.

Vous pouvez également consulter les panneaux d'exposition et la lettre du Scot sur le site Internet du pays Cob : www.payscob.bzh ; par courrier : 6, rue Joseph-Pennec, 22110 Rostrenen.

Les Semaines de la santé mentale

Chacun a une santé mentale, quel que soit son âge, son état de santé, ses conditions de vie et les contextes sociaux, sociétaux et environnementaux dans lesquels il évolue. Au même titre qu'il existe une santé physique, il existe aussi une santé mentale qui varie dans le temps selon les âges. Depuis deux ans, le contexte sanitaire a contribué à la prise de conscience collective de l'existence de cette santé mentale et du besoin d'en prendre soin.

Du 9 au 22 octobre, le pays Cob, en collaboration avec les partenaires du territoire, organise les Semaines de la santé mentale, à travers des actions de prévention et de promotion de la santé et de la sensibilisation. Le thème des semaines d'information sur la santé mentale invite, cette année, à affirmer le droit à la santé mentale pour tous et plus spécifiquement pour trois publics, les enfants, les jeunes et les adultes.

« Dès notre plus jeune âge, notre santé

mentale peut-être affectée par différents facteurs, et cela à chaque période de notre vie », explique Immaculée Agbla, coordinatrice du conseil local en santé mentale. Il convient de lever le tabou afin de réhabiliter ce droit parfois négligé à certains âges.

Programme

Le 5 octobre, au cinéma Le Grand Bleu de Carhaix, ciné-débat, à 18 h ; le 12 octobre, au FJT de Carhaix, escape game ; le 14 octobre, marché de Carhaix, stand de sensibilisation ; les 16 et 17 octobre, à Plouguernevel, formation au repérage du suicide ; le 17 octobre, au cinéma Jeanne-d'Arc de Gourin à 10 h et 20 h ; le 19 octobre, au cinéma Ciné Breizh de Rostrenen, ciné-débat à 20 h 30 ; le 20 octobre, marché de Carhaix, stand de sensibilisation ; le 21 octobre, au cinéma Arthus Ciné, du Huelgoat, ciné-débat à 20 h 15 ; le 28 octobre, au cinéma Arthus Ciné,



Les acteurs de cette quinzaine lors du point presse de présentation.

de Huelgoat, ciné débat à 18 h ; le 21 octobre, au cinéma Arthus Ciné, du Huelgoat, ciné-débat à 15 h.

Ils aident votre projet d'hébergement touristique

Destination Cœur de Bretagne dispose d'une enveloppe conséquente pour aider les créations ou rénovations d'hébergement touristique dans le Centre-Bretagne. Un appel à projets est lancé.

Pourquoi ? Comment ?

Cœur de Bretagne, c'est quoi ?

C'est une des dix « destinations touristiques » mises en place par la Région Bretagne. Elle rassemble les communautés de communes du Centre-Bretagne. L'objectif est de mettre en valeur les atouts touristiques du territoire autour de six thèmes : l'itinérance, la culture vivante, le patrimoine, la nature, les racines bretonnes et la convivialité.

Le Centre-Bretagne est-il attractif ?

« Sa fréquentation touristique progresse », assure la Destination Cœur de Bretagne. En 2022, 4,9 millions de nuitées y ont été enregistrées. Il y en a eu 110 millions à l'échelle de la Bretagne. « Mais le développement est limité par une offre insuffisante en matière d'hébergement. »

Pourquoi cet appel à projets ?

« C'est dans le but de diversifier cette offre d'hébergement, explique Éric Prigent, vice-président du Pays Centre-Ouest Bretagne, chargé du tourisme. L'idée est d'accompagner les projets comme les gîtes, les chambres d'hôtes. L'une des obligations pour obtenir cette aide est d'accepter l'accueil à la nuitée. On s'est rendu compte qu'il pouvait être difficile, pour un touriste en itinérance, de ne dormir qu'une seule nuit à un endroit. »

Quelle somme peut être versée ?

Jusqu'à 50 000 € par projet, pour un investissement minimum de 10 000 €. L'aide ne pourra représenter que 50 % du montant total des



Éric Prigent, vice-président du Pays Centre-Ouest Bretagne ; Oriane Dreau, coordinatrice de la destination touristique Cœur de Bretagne ; et Jérôme Faller, propriétaire du domaine de Kervenec, à Carhaix.

PHOTO : OUEST-FRANCE

dépenses et devra concerner les investissements réalisés d'ici quatre ans.

Qui peut candidater ?

Chaque porteur de projet public ou privé et cela peut concerner aussi bien des projets de chambres d'hôtes que de campings ou d'hôtels.

Y a-t-il des critères d'éligibilité ?

Oui, Cœur de Bretagne conditionne l'obtention de l'aide à plusieurs obligations.

On peut notamment citer la néces-

sité d'ouvrir, au moins, d'avril à octobre, de s'engager dans une démarche de développement durable, de valoriser l'identité locale.

Comment candidater ?

Il suffit de manifester son intérêt d'ici au 6 novembre en se rendant sur le site www.coeurdebretagne.bzh.

Un conseiller accompagnera le porteur de projet dans l'élaboration du dossier de candidature à déposer avant le 17 janvier. Les bénéficiaires seront connus en février.

Combien de projets ont été retenus l'an dernier ?

Neuf, sur tout le territoire. Dont celui de Jérôme Faller, propriétaire du domaine de Kervenec à Carhaix. « Mon projet a été financé à hauteur de 24 000 €. Ce qui m'a permis de réaliser des travaux de réhabilitation et la création de quatre chambres, dont une accessible en fauteuil, et d'un petit salon. » Il a ouvert le 12 juillet. « On a été complet tout juillet et août. Et là, ça se prolonge », sourit-il.

Anthony RIO.

Développer l'éducation artistique et culturelle en centre Bretagne



Le groupe de travail encadré par Laure Alart.

C'est la question que s'est posée la commission culture du pays Cob. Elle a mis en place un groupe de travail pour trouver des réponses et surtout des outils pour démocratiser l'accès aux EAC pour les résidents des 78 communes regroupées en cinq communautés de communes sur trois départements. Et l'on peut dire qu'il existe réellement des inégalités entre les habitants sur ce vaste territoire rural !

Ce groupe de travail, composé d'une dizaine de membres issus de structures culturelles du pays Cob, s'est retrouvé, dernièrement dans les nouveaux locaux de l'école associative intercommunale Korn Boud, à Spézet.

Vitalité culturelle

« Les membres de la commission culture se sont penchés sur la situation du centre ouest Bretagne, territoire connu pour sa vitalité culturelle portée par un dynamique tissu associatif. Première difficulté, savoir précisément qui fait quoi sur ce vaste territoire. Il convenait de s'outiller », explique Laure Alart, chargée de mission culture au pays Cob.

À partir de ce constat, ils ont décidé de travailler sur la création d'un catalogue, d'une carte et de trois rencontres.

« Une soixantaine de structures culturelles locales ont répondu cet été à un questionnaire pour présenter leur offre EAC dans un catalogue, qui sera adressé par voie numérique à toutes les structures d'accueil du pays. Elles ont aussi rejoint la carte culturelle interactive du centre ouest Bretagne, autre projet de la commission en cours de finalisation. »

Une rencontre sera organisée le mardi 14 novembre pour présenter ce travail. « Pour présenter ces outils et envisager d'autres actions en commun, une rencontre locale de l'EAC se tiendra fin novembre sur chaque portion de département du pays. Pour les Finistériens, ce temps de partage et d'échanges démarrera mardi 14 novembre, à 17 h 30, à l'école de musique Korn Boud de Spézet. L'agence culturelle départementale Culture lab 29 viendra notamment y présenter son guide des EAC.

Après la réunion, à 20 h 30, seront projetés deux films résultant d'un projet EAC 2020-2021 portant sur les paysages et l'agriculture du centre ouest Bretagne. Ces deux rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous les intéressés, dans la limite des places disponibles (inscriptions conseillées Lalart@payscob.bzh). »

Un escape game pour parler santé avec les jeunes

Aborder les questions de santé n'est pas toujours chose aisée avec les 15-30 ans. Jeudi dernier, au foyer de jeunes travailleurs, le pays Cob et la CPAM ont organisé un escape game ; une façon détournée d'aborder le sujet.



Les organisateurs ont trouvé un moyen inédit de discuter santé avec la centaine de jeunes qui ont participé à l'escape game jeudi dernier au foyer de jeunes travailleurs.

Escape game original, jeudi dernier au foyer de jeunes travailleurs à Carhaix ; celui-ci était prétexte pour les 95 jeunes qui y ont pris part à aborder de manière inédite les questions relatives à la santé, dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale.

Les questions sentimentales, les questions sexuelles, les problématiques d'addiction, autant de sujets ardues autour desquels discuter avec les jeunes, mais qui, lors de l'escape game, ont été abordées de manière indirecte. « Le principe de l'escape game, c'est l'échange, la discussion. Le faire autour du thème de la santé permet donc aux jeunes d'échanger entre eux, indiquent Christelle Hémon et Émilie Jaouen, du service prévention de la CPAM du Finistère. Il peut y avoir des échanges d'expériences de la part de jeunes qui y sont confrontés, pour eux-mêmes ou pour des proches. Le faire entre eux, cela libère la parole. »

Pour l'occasion, deux salles du foyer de jeunes travailleurs ont ainsi été transformées. Les jeunes étaient confrontés à la situation d'Amélie,

une jeune femme qui ne répond pas au téléphone et qui ne s'est pas présentée à un rendez-vous important le matin même. Sa soirée d'hier, trop alcoolisée, ne s'est pas bien terminée. « Vous avez 30 minutes pour aider Amélie. Il faudra répondre correctement aux questions qui vous seront posées », leur explique Valentine Cozic, animatrice territoriale de santé au pays Cob. Les jeunes s'affairent ensuite à décoder les informations et trouver la clé du jeu.

Identifier les acteurs de la santé

Ensuite, dans la salle commune, après chaque partie, les jeunes ont également pu s'informer et poser leurs questions auprès des nombreux partenaires venus leur présenter leurs rôles respectifs autour de la santé, centre de dépistage pour les infections sexuellement transmissibles ; CJC (consultations jeunes consommateurs) autour des problèmes de drogue ; PAEJ (points accueil et

écoute jeunes), CSAPA (centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie), mais aussi les Caisses primaires d'assurance maladie du Finistère, du Morbihan et des Côtes-d'Armor ou encore l'unité de soins addictologie de l'hôpital de Plouguernevel.

« Au-delà du jeu, l'objectif est de leur permettre de partir d'ici en ayant identifié les bons interlocuteurs lorsqu'on parle de santé, notamment mentale, mais aussi d'addictions (tabac, alcool, cannabis), de bien-être mental, d'infections sexuellement transmissibles ou encore de contraception », résume Christelle Hémon. « De nombreux lycéens de Carhaix, des jeunes de l'Esat ou encore de la mission locale ont joué le jeu », se réjouit Valentine Cozic. Alors, à quand un prochain escape game ? « On va y réfléchir, mais c'est vrai que ce genre d'événement est plébiscité par les jeunes. D'ailleurs, les créneaux sont partis très vite pour cette première. »

Maël Daniel

LOQUEFFRET

Le Schéma de cohérence territoriale validé par le comité syndical du Pays Cob

● Lundi 16 octobre, les élus du comité syndical du Pôle d'équilibre territorial du Pays Centre Ouest Bretagne (Cob) ont voté, à l'unanimité, la finalisation du projet de Schéma de cohérence territoriale (ScoT). La réunion était organisée au siège de Monts d'Arrée communauté, à Loqueffret. « Un événement pour le territoire. Un schéma Zan (Zéro artificialisation nette) compatible, et conforme à un projet de territoire cohérent qui servira de cadre de référence pour les différentes politiques locales », a déclaré son président Jean-Charles Lohé.

Trois objectifs

Le projet reposait sur une ambition d'ouverture et de regain démographique via trois objectifs : « Structurer le territoire pour remettre le centre-bourg (ou ville) au cœur du développement ; accélérer le développement économique pour nourrir l'emploi et préserver la qualité du cadre de vie. Ce travail collectif prouve que quand on se saisit des questions qui sont les nôtres et qu'on partage le même langage avec les cinq intercommunalités du Pays Cob (78 communes), on s'y retrouve. Nous pouvons être fiers de

cette feuille de route », a indiqué Sandra le Nouvel, vice-présidente du pays en charge du SCoT.

Des consultations à venir

La seconde phase de la procédure est ainsi en vue, « la consultation des personnes publiques visées par le Code de l'urbanisme, puis l'enquête publique. Le projet sera possiblement modifié avant son

approbation définitive à l'horizon du deuxième semestre 2024 ».

Parmi les autres points à l'ordre du jour, la modification du Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires a été adoptée moins trois abstentions, comme l'arbitrage des sujets prioritaires du Pacte entre le Pays Cob et la Région (une abstention).



La séance s'est déroulée lundi 16 octobre, au siège de Monts d'Arrée communauté à Loqueffret avec notamment l'arrêt, selon les termes officiels, du projet du ScoT, cinq ans et demi après son lancement.

 **BAUD**

300 participants à la conférence sur le trail



Les personnalités sportives présentes à la conférence.

Plusieurs personnalités du trail pro ont participé, notamment Eric Clavery, Champion du Monde de Trail 2011, recordman de la traversée des Pyrénées - GR10 : Initiée par Cœur de Bretagne-Kalon Breizh, la conférence Trail a réuni 300 inscrits.

Cœur de Bretagne- Kalon Breizh est un regroupement de dix communautés de communes dont l'objectif est de promouvoir et valoriser le tourisme dans sa région. Allier sport et tourisme est un volet qu'explore ce regroupement et cette conférence

en est un aspect.

« Le trail, qui devait avoir lieu à Melrand ce matin, a été annulé à cause de la tempête, des routes étant encore impraticables », explique Orlane Dréau, coordinatrice du regroupement.

Quant au choix de la date du 11 novembre réservé aux cérémonies et à l'exercice du devoir de mémoire, « seule cette date a permis la présence de l'ensemble des intervenants », souligne la coordinatrice.

La Gazette - 16 novembre 2023

RMcom et pays Cob font les yeux doux aux étudiants en médecine

À l'initiative de Roi Morvan communauté et du pays Cob, près de 40 étudiants en médecine générale se sont retrouvés le jeudi 7 décembre, à la salle des fêtes de Tronjoly, à Gourin, pour une journée professionnelle sur le thème de l'installation et l'exercice médical en milieu rural.

Cette journée « séduction » a pour but de montrer à ces internes en médecine tous les atouts du territoire. Avec l'espoir, bien sûr, d'installations futures à la clef..., car la pénurie médicale, en particulier en médecine générale, ne doit pas être une fatalité.

Milieu rural très dynamique

« On a tout ce qu'il faut pour bien vivre chez nous. C'est un milieu rural très dynamique qui offre des nombreux services aux familles », expliquait dans son mot d'accueil René Courtel, la présidente de RMcom. Roi Morvan communauté, ce sont 200 professionnels de santé sur 21 communes (25.000 habitants); six maisons médicales; deux hôpitaux Guémené et Le Faouët); un centre de radiologie; un laboratoire d'analyses médicales; huit pharmacies.

Tout au long de la journée, les étudiants, venus de la faculté de médecine de Brest, ont pu échanger avec les acteurs de la santé du territoire et prendre part à des ateliers variés sur une thématique globale *La découverte de la médecine en milieu rural*. La première présentation plénière de la journée était axée sur les hôpitaux de Guémené et du Faouët et sur



Jean-Pierre Hémon, référent santé du pays Cob, et Jean-Luc Guilloux, vice-président de Roi Morvan communauté, ont lancé une journée professionnelle à destination des internes en médecine.

les dynamiques territoriales avec le projet de CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) du pays du Roi Morvan.

Améliorer les parcours de santé

Créée il y a un peu plus d'un mois, la CPTS du pays du Roi Morvan est

une association de loi 1901, dont les objectifs sont d'améliorer le parcours de santé du patient et l'interconnaissance entre professionnels de santé. Une seconde présentation plénière avait pour thème les services de santé mentale du territoire.



6 rue Joseph Pennec - 22110 Rostrenen - 02 96 29 26 53 - payscob.bzh

suivez notre actualité

